



## **Comptes annuels**

**clos au 31 décembre 2012**



**Comptes consolidés**  
**clos au 31 décembre 2012**

## COMPTES CONSOLIDES EUROGERM 31 DECEMBRE 2012

### • BILAN

<i>en milliers d'euros</i>	Note	31/12/2012	31/12/2011
<b>ACTIF</b>			
Ecarts d'acquisition	1	2 993	2 996
Immobilisations incorporelles	1	643	642
Immobilisations corporelles	1	13 510	11 908
Immobilisations financières	1	731	1 187
Titres mis en équivalence	1	244	319
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>		<b>18 121</b>	<b>17 052</b>
Stocks et en-cours	2	4 923	4 524
Avances et acomptes versés sur commandes	4	50	
Créances clients et comptes rattachés	3	12 127	11 191
Autres créances et comptes de régularisation	4	1 078	1 127
Valeurs mobilières de placement	5	202	121
Disponibilités		13 139	12 747
<b>ACTIF CIRCULANT</b>		<b>31 519</b>	<b>29 710</b>
<b>TOTAL ACTIF</b>		<b>49 640</b>	<b>46 762</b>
<b>PASSIF</b>			
Capital social	6	430	430
Primes		9 398	9 398
Réserves consolidées		18 633	17 415
Autres		(316)	(179)
Résultat consolidé		2 556	2 118
<b>CAPITAUX PROPRES (part du groupe)</b>		<b>30 701</b>	<b>29 182</b>
<b>INTERETS MINORITAIRES</b>		<b>1 014</b>	<b>812</b>
<b>PROVISIONS</b>	7	<b>714</b>	<b>782</b>
Emprunts et dettes financières	8	7 520	7 494
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	9	6 566	5 582
Autres dettes et comptes de régularisation	10	3 125	2 910
<b>DETTES</b>		<b>17 211</b>	<b>15 986</b>
<b>TOTAL PASSIF</b>		<b>49 640</b>	<b>46 762</b>

▪ **COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDÉ**

<i>en milliers d'euros</i>	Note	31/12/2012 (12 mois)	31/12/2011 (9 mois)
<b>COMPTE DE RESULTAT</b>			
<b>CHIFFRE D'AFFAIRES NET</b>	11	<b>59 926</b>	<b>42 974</b>
Autres produits d'exploitation	12	712	732
Production stockée		8	(24)
Production immobilisée		0	0
Achats consommés		(32 808)	(23 771)
Charges de personnel	13	(10 422)	(7 483)
Autres charges d'exploitation	14	(9 400)	(6 655)
Impôts et taxes		(975)	(644)
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	15	(1 635)	(1 319)
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>		<b>5 406</b>	<b>3 810</b>
Résultat financier	17	(140)	143
<b>RESULTAT COURANT DES ENTREPRISES INTEGREES</b>		<b>5 266</b>	<b>3 953</b>
Résultat exceptionnel	18	(74)	20
Impôts sur les résultats	19	(1 854)	(1 364)
<b>RESULTAT NET DES ENTREPRISES INTEGREES</b>		<b>3 338</b>	<b>2 609</b>
Résultat des sociétés mises en équivalence		(75)	(85)
Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition	1	(425)	(213)
<b>RESULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE</b>		<b>2 838</b>	<b>2 311</b>
Intérêts minoritaires		282	193
<b>RESULTAT NET PART DU GROUPE</b>		<b>2 556</b>	<b>2 118</b>
Résultat net part du Groupe par action		0,60 €	0,49 €
Résultat net dilué part du Groupe par action	6	0,60 €	0,49 €
<b>EBITDA *</b>		<b>6 967</b>	<b>4 941</b>

*\*Résultat d'exploitation avant dotations aux amortissements*

## • TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

en milliers d'euros

Capitaux propres part du groupe	Capital	Primes	Réserves consolidées	Ecarts de conversion	Titres de l'entreprise consolidante	Résultat consolidé	Total
<b>31/03/2011</b>	<b>430</b>	<b>9 398</b>	<b>15 401</b>	<b>(97)</b>	<b>(69)</b>	<b>2 879</b>	<b>27 942</b>
Affectation du résultat 31/03/2011			2 879			(2 879)	0
Dividendes distribués			(858)				(858)
Acquisition / cession titres autocontrôle			9		(28)		(19)
Variation de périmètre							0
Variation écart de conversion				15			15
Variation des subventions			(27)				(27)
Divers			11				11
Résultat de l'exercice 31/12/2011						2 118	2 118
<b>31/12/2011</b>	<b>430</b>	<b>9 398</b>	<b>17 415</b>	<b>(82)</b>	<b>(97)</b>	<b>2 118</b>	<b>29 182</b>
Affectation du résultat 31/12/2011			2 118			(2 118)	0
Dividendes distribués			(859)				(859)
Acquisition / cession titres autocontrôle			3		(155)		(152)
Variation de périmètre							0
Variation écart de conversion				18			18
Variation des subventions			(38)				(38)
Divers			(6)				(6)
Résultat de l'exercice 31/12/2012						2 556	2 556
<b>31/12/2012</b>	<b>430</b>	<b>9 398</b>	<b>18 633</b>	<b>(64)</b>	<b>(252)</b>	<b>2 556</b>	<b>30 701</b>

Intérêts minoritaires	Réserves minoritaires	Résultat minoritaires	Total
<b>31/03/2011</b>	<b>406</b>	<b>261</b>	<b>667</b>
Affectation du résultat 31/03/2011	261	(261)	0
Dividendes distribués	(18)		(18)
Variation de périmètre	(39)		(39)
Variation écart de conversion	10		10
Variation des subventions	(3)		(3)
Divers	2		2
Résultat de l'exercice 31/12/2011		193	193
<b>31/12/2011</b>	<b>619</b>	<b>193</b>	<b>812</b>
Affectation du résultat 31/12/2011	193	(193)	0
Dividendes distribués	(100)		(100)
Variation de périmètre	15		15
Variation écart de conversion	10		10
Variation des subventions	(4)		(4)
Divers	(1)		(1)
Résultat de l'exercice 31/12/2012		282	282
<b>31/12/2012</b>	<b>732</b>	<b>282</b>	<b>1 014</b>

▪ **TABLEAU CONSOLIDE DES FLUX DE TRESORERIE**

<i>en milliers d'euros</i>	<b>31/12/2012 (12 mois)</b>	<b>31/12/2011 (9 mois)</b>
<b>FLUX DE TRESORERIE LIES A L'ACTIVITE</b>		
Résultat net des sociétés intégrées	2 838	2 311
Elimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité :		
Amortissements et provisions (nets) (1)	1 875	1 425
Variation des impôts différés	48	57
Plus / Moins-values de cession nettes d'impôt	65	(4)
<b>Marge brute d'autofinancement des sociétés intégrées</b>	<b>4 826</b>	<b>3 789</b>
Variations de stocks et en-cours	(389)	119
Variation des créances d'exploitation	(894)	(1 903)
Variation des dettes d'exploitation	1 183	(198)
<b>Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité</b>	<b>(100)</b>	<b>(1 982)</b>
<b>FLUX DE TRESORERIE LIES A L'ACTIVITE</b>	<b>4 726</b>	<b>1 807</b>
<b>FLUX DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENT</b>		
Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	(3 654)	(599)
Cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	22	49
Variation des immobilisations financières	455	(18)
Incidence des variations de périmètre	0	(273)
Variation du besoin en fonds de roulement lié aux investissements	0	0
<b>FLUX DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENT</b>	<b>(3 177)</b>	<b>(841)</b>
<b>FLUX DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT</b>		
Augmentation de capital en numéraire	8	0
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère	(859)	(858)
Dividendes versés aux minoritaires des sociétés intégrées	(100)	(18)
Acquisition / cession titres de l'entreprise consolidante	(152)	(19)
Emissions d'emprunts	1 106	36
Remboursements d'emprunts	(1 356)	(763)
<b>FLUX DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT</b>	<b>(1 353)</b>	<b>(1 622)</b>
<b>Incidence de la variation des taux de change</b>	<b>3</b>	<b>7</b>
Trésorerie d'ouverture à court terme	12 831	13 480
Trésorerie de clôture à court terme	13 030	12 831
<b>VARIATION DE TRESORERIE</b>	<b>199</b>	<b>(649)</b>

## ▪ ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDES

Le groupe Eurogerm est spécialisé dans la recherche, le développement, le mélange et la commercialisation d'ingrédients céréaliers, d'auxiliaires technologiques et d'améliorants destinés aux producteurs et utilisateurs de farines et céréales techniques qui sont principalement les meuniers et les boulangers industriels en France et à l'international.

Sauf indication contraire, les montants figurant dans la présente annexe sont exprimés en milliers d'euros.

### FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

- Acquisition le 20 décembre 2012 auprès de la SCI LAPOGE de 2 locaux à Quetigny (Côte d'Or) pour un montant total de 2.3M€. Cette acquisition a été notamment financée par le biais d'emprunts bancaires à hauteur de 994K€ (cf. Notes 1 et 8).

Pour rappel, l'exercice clos le 31 décembre 2011 avait une durée de 9 mois. Aussi, des données pro-forma consolidées sont présentées au paragraphe 5 de la présente annexe.

## 1. Périimètre de consolidation

### 1.1 Périimètre de consolidation au 31/12/2012

Au 31 décembre 2012, le périmètre de consolidation se présente comme suit :

Nom de la société	Méthode de consolidation	% d'intérêts	% de contrôle	Pays d'activité	Siège social	N° SIREN des sociétés françaises
Eurogerm SA	Société mère	-	-	France	St-Apollinaire	349 927 012
Cérélab	Mise en équivalence	40,00%	40,00%	France	Longvic	504 932 914
CREALIM Solutions Saveur	Intégration globale	70,00%	70,00%	France	St-Apollinaire	530 061 068
IDS Solutions Conditionnement	Intégration globale	51,00 %	51,00 %	France	Maligny	450 114 798
Eurogerm Sénégal	Intégration globale	51,00 %	51,00 %	Sénégal	Dakar	
Eurogerm Andina	Intégration globale	70,00 %	70,00 %	Pérou	Lima	
Eurogerm Mexico	Intégration globale	70,00 %	70,00 %	Mexique	Mexico	
Eurogerm Algérie	Intégration proportionnelle	50,00 %	50,00 %	Algérie	Alger	
Eurogerm Maroc	Intégration globale	65,23 %	65,23 %	Maroc	Casablanca	
Eurogerm IBERIA	Intégration globale	100,00 %	100,00 %	Espagne	Abrera (Barcelone)	
Eurogerm Brasil	Intégration globale	80,00 %	80,00 %	Brésil	Sao Paulo	
Eurogerm USA	Intégration globale	100,00 %	100,00 %	USA	Andover (Massachusetts)	
Eurogerm SHANGHAI	Intégration proportionnelle	50,00 %	50,00 %	Chine	Shanghai	
TARTIN'ART	Intégration globale	100,00 %	100,00 %	France	Dijon	753 814 581

#### Sociétés non consolidées

Les sociétés suivantes ne sont pas consolidées en raison de l'intérêt négligeable qu'elles représentent au regard de l'image fidèle.

Raison sociale	Taux de détention
Moulin neuf SARL	13,79 %
Minoterie Taron SARL	10,00 %
Lapoge SCI	10,00 %

Le tableau des filiales et participations figurant dans l'annexe des comptes sociaux d'EUROGERM SA détaille les données financières de ces sociétés non consolidées, dont figurent ci-dessous les principales données financières.

Nom de la société	Capitaux Propres (avant résultat)	Résultat Net
Moulin neuf SARL	566 K€	29 K€
Minoterie Taron SARL	173 K€	-1 K€
Lapogé SCI	136 K€	1 061 K€



## 1.2 Variations de périmètre au cours de l'exercice

- Création de la SARL TARTIN'ART, détenue à 100% par Eurogerm SA, dont l'activité n'a pas encore démarré. Cette filiale a toutefois procédé à l'acquisition d'un fonds de commerce pour 299 K€ courant septembre 2012.

## 2. *Principes, méthodes et modalités de consolidation*

### 2.1. Référentiel comptable

Les comptes consolidés sont établis selon les principes comptables et les règles d'évaluation fixés par la loi et le code de commerce, en conformité avec le Règlement CRC n° 99-02 du 29 avril 1999 relatif aux comptes consolidés des sociétés commerciales et des entreprises publiques.

Les comptes consolidés au 31 décembre 2012 comportent 12 mois couvrant la période du 01/01/2012 au 31/12/2012.

Pour rappel, l'exercice clos le 31 décembre 2011 avait une durée de 9 mois. Aussi, des données pro-forma consolidées sont présentées au paragraphe 5 de la présente annexe.

Les règles et méthodes comptables sont identiques à celles utilisées pour l'exercice clos le 31 décembre 2011.

### 2.2. Changement de méthode comptable

Aucun changement de méthode n'est à signaler.

### 2.3. Modalités de consolidation

#### 2.3.1. Méthodes de consolidation

Les états financiers des sociétés dans lesquelles Eurogerm SA exerce directement ou indirectement un contrôle exclusif sont consolidés suivant la méthode de l'intégration globale. Les sociétés pour lesquelles le contrôle est partagé avec un partenaire, sont consolidées par intégration proportionnelle.

Les sociétés pour lesquelles Eurogerm SA exerce une influence notable sont consolidées par mise en équivalence.

Les incidences des transactions entre les sociétés du Groupe sont éliminées.

Les sociétés incluses dans le périmètre de consolidation sont consolidées sur la base de leurs comptes arrêtés au 31 décembre 2012, mis en harmonie avec les principes comptables retenus par le Groupe.

#### 2.3.2. Conversion des transactions libellées en monnaie étrangère

Les états financiers des filiales étrangères ont été convertis en euros en utilisant les taux suivants :

- Taux de clôture de l'exercice pour les postes du bilan autres que les éléments de la situation nette,
- Taux moyen de l'exercice pour le compte de résultat,
- Taux historique pour les éléments de capitaux propres.

La différence de conversion qui apparaît au passif du bilan est la conséquence de l'utilisation de ces différents taux.

Les taux de conversion retenus pour la consolidation sont :

		Taux de clôture		Taux moyen	
		31/12/2012	31/12/2011	31/12/2012	31/12/2011
<b>Algérie</b>	Dinar algérien	0,00960 €	0,01024 €	0,00996 €	0,00982 €
<b>Mexique</b>	Peso	0,05819 €	0,05540 €	0,05914 €	0,05701 €
<b>Pérou</b>	Nouveau sol	0,29699 €	0,28615 €	0,29411 €	0,25978 €
<b>Maroc</b>	Dirham	0,08960 €	0,08981 €	0,08996 €	0,08858 €
<b>Brésil</b>	Real Brésilien	0,36988 €	0,41392 €	0,39845 €	0,42704 €
<b>USA</b>	Usd	0,75792 €	0,77286 €	0,77785 €	0,71430 €
<b>Chine</b>	Yuan Chinois	0,12164 €	0,12257 €	0,12331 €	0,11445 €

## 2.4. Méthodes et règles d'évaluation

### 2.4.1. Généralités

Les états financiers des sociétés du groupe ont été le cas échéant retraités préalablement à la consolidation afin d'être mis en harmonie avec les principes comptables du groupe, précisés ci-après.

### 2.4.2 Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles correspondent pour l'essentiel :

- aux logiciels amortis sur une période linéaire de 3 à 5 ans,
- aux écarts d'acquisition des titres de participation constatés dans le cas où le prix d'acquisition excède, à la date du rachat, la quote-part dans les capitaux propres retraités de la société concernée. Son montant est déterminé après affectation des plus ou moins values latentes aux éléments d'actifs identifiables et de la prise en compte des passifs latents.

Ces écarts sont amortis selon le mode linéaire. Les objectifs stratégiques fixés par le groupe dans le cadre de sa politique de croissance externe conduisent à retenir une durée d'amortissement comprise entre 15 et 20 ans.

En outre, un amortissement exceptionnel complémentaire est comptabilisé dans le cas où la valeur nette comptable de l'écart d'acquisition est supérieure à sa valeur actuelle. La valeur actuelle est calculée sur la base d'une méthode de valorisation multicritères, dont celle des Discounted Cash Flows (DCF) réalisée sur la base d'un plan d'affaires pluriannuel.

Des tests de perte de valeur des écarts d'acquisition ont été réalisés à l'occasion de la clôture des comptes 2012. Ces tests ont été réalisés sur la base de la valeur d'utilité déterminée en appliquant la méthode des flux futurs de trésorerie actualisés.

Les hypothèses clés retenues sont les suivantes pour l'écart d'acquisition de la société Eurogerm Ibéria :

- Des flux futurs de trésorerie à 5 ans
- Un taux d'actualisation avant impôt de 8.37 % ;
- Un taux de croissance à l'infini de 1,2 % pour la détermination de la valeur terminale, appliqué sur les cash flows de la dernière année du plan ;
- un taux d'impôt de 30 % appliqué sur les flux de trésorerie futurs.

Au 31 décembre 2012, aucun indice de perte de valeur n'a été détecté suite à la réalisation de ces tests.

En conformité avec le Règlement 99-02, les acquisitions de fonds de commerce sont comptabilisées en écarts d'acquisition.

Les dépenses liées aux activités de recherche et développement sont comptabilisées en charges dès qu'encourues.

### 2.4.3. Immobilisations corporelles

Les terrains, constructions et équipements sont évalués à leur coût d'acquisition.

Les durées et modalités d'amortissement généralement retenues sont les suivantes :

- Constructions	5 à 30 ans	Linéaire
- Installations et agencements	5 à 15 ans	Linéaire
- Matériels et outillages industriels	3 à 12 ans	Dégressif ou Linéaire
- Matériels de transport	4 à 5 ans	Linéaire
- Mobiliers et matériels de bureau	3 à 10 ans	Dégressif ou Linéaire

Les contrats de crédit-bail immobilier et mobilier sont retraités comme si les biens correspondants avaient été acquis à crédit dès lors qu'ils transfèrent au groupe la quasi-totalité des risques inhérents à la propriété de l'actif loué. Les immobilisations sont inscrites à l'actif du bilan pour leur valeur vénale à la date d'acquisition et amorties en fonction de leur durée de vie économique estimée. En contrepartie, une dette financière du même montant apparaît au bilan et s'amortit suivant le plan de remboursement du crédit-bail souscrit. Les contrats de location dans lesquels le bailleur ne transfère pas la quasi-totalité des avantages et des risques inhérents à la propriété de l'actif sont classés en tant que contrats de location simple, les paiements au titre de ces contrats sont comptabilisés en charges sur une base linéaire jusqu'à l'échéance du contrat.

### 2.4.4. Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont représentatives de dépôts de garantie comptabilisés à leur valeur historique, des participations non consolidées et également de comptes de placement quasi disponibles pour un montant de 518 K€ (compte à terme en garantie d'emprunts et avances faites dans le cadre du contrat de liquidité de la société consolidante) – cf Note 20.

### 2.4.5. Stocks et en-cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition.

Les produits finis et en-cours de production sont valorisés au coût de production.

Les dépréciations nécessaires sont constituées sur les stocks présentant un risque d'obsolescence et les produits dont la valeur vénale (de marché) au 31 décembre est inférieure à la valeur comptable telle que ci-dessus définie.

Les profits internes, inclus dans les stocks des sociétés du groupe sont éliminés et l'effet de l'impôt correspondant est reconnu.

### 2.4.6. Créances clients et comptes rattachés

Les créances clients sont comptabilisées pour leur valeur nominale. Elles ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

#### 2.4.7. Impôts différés

Afin d'assurer une meilleure représentation de la situation fiscale différée, le groupe utilise la méthode du report variable qui tient compte pour le calcul des impôts différés, des conditions d'imposition connues à la fin de l'exercice.

Les comptes consolidés enregistrent des impôts différés résultant pour l'essentiel :

- de l'annulation des provisions réglementées
- de la constatation de l'impôt sur les subventions d'investissement
- des différences temporaires entre le résultat fiscal et le résultat retraité
- de l'élimination des profits internes
- du retraitement des crédits-baux
- des déficits fiscaux reportables dans la mesure où l'actif constaté est certain à la date de clôture.

#### 2.4.8. Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement figurent au bilan pour leur valeur d'acquisition. Elles font, lorsque nécessaire, l'objet d'une dépréciation calculée pour chaque ligne de titre de même nature, afin de ramener leur valeur au cours de Bourse moyen du dernier mois, ou à leur valeur de négociation probable pour les titres non cotés. Les plus-values latentes ne sont pas comptabilisées. Les plus ou moins-values de cession sont enregistrées selon la méthode PEPS (ou FIFO) – Premier Entré Premier Sorti.

#### 2.4.9. Provisions pour Risques et charges

Le groupe applique le règlement CRC n° 2000-06 sur les passifs.

Les provisions pour risques sont constituées pour faire face à l'ensemble des risques et charges connus jusqu'à l'établissement définitif des comptes.

#### 2.4.10. Avances conditionnées

Les avances conditionnées comptabilisées dans les comptes individuels en "autres fonds propres" sont comptabilisées en dettes dans les comptes consolidés compte tenu de leur caractère remboursable.

#### 2.4.11. Résultat exceptionnel

Les charges et produits exceptionnels sont constitués d'éléments qui en raison de leur nature, de leur caractère inhabituel et de leur non récurrence ne peuvent être considérés comme inhérents à l'activité opérationnelle du Groupe.

#### 2.4.12. Participation des salariés

Conformément aux dispositions du règlement 99-02, la participation des salariés est comptabilisée dans le poste "Charges de personnel" du compte de résultat.

#### 2.4.13. Résultat par action

Le résultat net consolidé par action est obtenu en divisant le résultat net Part du Groupe par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice.

Pour le calcul du résultat net dilué, le résultat net Part du Groupe de l'exercice et le nombre moyen pondéré d'actions sont ajustés de l'incidence maximale de la conversion des éléments dilutifs en actions ordinaires.

#### 2.4.14. Indemnités de départ à la retraite

La loi française exige, le cas échéant, le versement d'une indemnité de départ à la retraite. Cette indemnité est déterminée en fonction de l'ancienneté et du niveau de rémunération au moment du départ. Les droits sont uniquement acquis aux salariés présents dans l'entreprise à l'âge de la retraite.

Les indemnités légales et conventionnelles sont évaluées pour chacun des salariés français du Groupe Eurogerm présent à la clôture en fonction de son ancienneté théorique le jour de son départ en retraite, selon les dispositions de la norme IAS 19 "Avantages du personnel", conformément à la recommandation 03-R-01 du CNC du 1<sup>er</sup> avril 2003.

Le montant de l'engagement au titre des indemnités de fin de carrière, ne fait pas l'objet d'une provision, mais il est inscrit en engagements hors bilan. Les hypothèses retenues sont les suivantes (méthode d'évaluation rétrospective avec salaire de fin de carrière) :

- taux annuel de revalorisation des salaires (inflation comprise) : 2 %
- taux net annuel de capitalisation (inflation comprise) : 3 %
- taux de mobilité (turn over) : 4% de 15 à 49 ans – 0% à partir de 50 ans
- âge de départ à la retraite : 65 ans
- modalités de départ en retraite : à l'initiative du salarié
- taux annuel d'actualisation : 3%
- taux de charges sociales patronales : 45%

### 3. Notes relatives au bilan et au compte de résultat

#### NOTE 1 : IMMOBILISATIONS

L'évolution des immobilisations s'analyse comme suit :

IMMOBILISATIONS	31/12/2011	Acquisitions/ Augmentations	Variations de périmètre	Cessions/ Diminutions	31/12/2012
<b>Immobilisations incorporelles</b>					
Fonds de commerce	53				53
Ecart d'acquisition *	4 312	369			4 681
Autres immobilisations incorporelles **	1 936	199			2 135
<b>Total immobilisations incorporelles</b>	<b>6 301</b>	<b>568</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>6 869</b>
<b>Immobilisations corporelles</b>					
Terrains ***	852	210			1 062
Constructions ***	10 263	2 263			12 526
Matériel et outillage	7 790	214		589	7 415
Autres immobilisations corporelles	2 740	212		41	2 911
Avances et acomptes / immob.	0	206			206
<b>Total immobilisations corporelles</b>	<b>21 645</b>	<b>3 105</b>	<b>0</b>	<b>630</b>	<b>24 120</b>
<b>Immobilisations financières</b>					
Participations	77				77
Dépôts et cautionnements	125	8		38	95
Autres immobilisations financières	985			426	559
<b>Total immobilisations financières</b>	<b>1 187</b>	<b>8</b>	<b>0</b>	<b>464</b>	<b>731</b>
<b>Titres mis en équivalence</b>	<b>319</b>			<b>75</b>	<b>244</b>
<b>TOTAL</b>	<b>29 452</b>	<b>3 681</b>	<b>0</b>	<b>1 169</b>	<b>31 964</b>

\* dont 299 K€ pour l'acquisition du fonds de commerce acquis par la SARL Tartin'Art et 70 K€ pour un fonds de commerce acquis par la société IDS Solutions Conditionnement.

\*\* parmi les 199 K€ d'acquisitions : 141 K€ sont relatifs au développement d'un nouveau système de gestion intégré (en complément des 338K€ constatés au 31 décembre 2011).

\*\*\* Cf. Note sur les faits marquants : acquisition de 2 bâtiments sur l'exercice.

Le poste « Autres immobilisations financières » se compose essentiellement de :

- comptes à terme en garantie d'emprunts : 250 K€
- avance de trésorerie / contrat de liquidité : 268 K€

L'évolution des amortissements et dépréciations s'analyse comme suit :

AMORTISSEMENTS ET DEPRECIATIONS	31/12/2011	Augmentations	Variations de périmètre	Diminutions	31/12/2012
<b>Immobilisations incorporelles</b>					
Fonds de commerce	0				0
Ecart d'acquisition	1 316	425			1 741
Autres immobilisations incorporelles	1 347	146			1 493
<b>Total immobilisations incorporelles</b>	<b>2 663</b>	<b>571</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>3 234</b>
<b>Immobilisations corporelles</b>					
Terrains	0				0
Constructions	2 764	522			3 286
Matériel et outillage	5 426	548		503	5 471
Autres immobilisations corporelles	1 547	347		41	1 853
<b>Total immobilisations corporelles</b>	<b>9 737</b>	<b>1 417</b>	<b>0</b>	<b>544</b>	<b>10 610</b>
<b>Total immobilisations financières</b>	<b>0</b>			<b>0</b>	<b>0</b>
<b>TOTAL</b>	<b>12 400</b>	<b>1 988</b>	<b>0</b>	<b>544</b>	<b>13 844</b>

La ventilation des valeurs nettes comptables par zone géographique est la suivante :

Valeurs nettes comptables	31/12/2012			31/12/2011		
	France	Export	Total	France	Export	Total
<b>Immobilisations incorporelles</b>						
Fonds de commerce	53		53	53		53
Ecarts d'acquisition **	1 188	1 752	2 940	1 029	1 967	2 996
Autres immobilisations incorporelles	110	54	164	188	63	251
Immobilisations incorporelles en cours	479		479	338		338
<b>Total immobilisations incorporelles</b>	<b>1 830</b>	<b>1 806</b>	<b>3 636</b>	<b>1 608</b>	<b>2 030</b>	<b>3 638</b>
<b>Immobilisations corporelles</b>						
Terrains	691	371	1 062	486	366	852
Constructions	8 850	390	9 240	7 099	400	7 499
Matériel et outillage	1 526	418	1 944	1 943	421	2 364
Autres immobilisations corporelles	779	279	1 058	871	322	1 193
Avances et acomptes / immob.	110	96	206			0
<b>Total immobilisations corporelles</b>	<b>11 956</b>	<b>1 554</b>	<b>13 510</b>	<b>10 399</b>	<b>1 509</b>	<b>11 908</b>
<b>Immobilisations financières</b>						
Participations	77		77	77		77
Dépôts et cautionnements	19	75	94	52	72	124
Autres immobilisations financières	560		560	986		986
<b>Total immobilisations financières</b>	<b>656</b>	<b>75</b>	<b>731</b>	<b>1 115</b>	<b>72</b>	<b>1 187</b>
<b>Titres mis en équivalence</b>	<b>244</b>		<b>244</b>	<b>319</b>		<b>319</b>
<b>TOTAL</b>	<b>14 686</b>	<b>3 435</b>	<b>18 121</b>	<b>13 441</b>	<b>3 611</b>	<b>17 052</b>

\*\* Au 31 décembre 2012, la valeur nette des écarts d'acquisition se répartit de la façon suivante :

- Eurogerm Ibéria :	1 752 K€ (2007)
- Créalim Solutions Saveur :	825 K€ (2011)
- IDS :	70 K€ (2012)
- Tartin'Art :	294 K€ (2012)

## **NOTE 2 : STOCKS ET EN-COURS**

Les stocks et en-cours se décomposent comme suit :

STOCKS	31/12/2012	31/12/2011
Matières premières et approvisionnements	3 893	3 159
Encours	31	42
Produits finis et marchandises	1 022	1 357
<b>Total stocks (brut)</b>	<b>4 946</b>	<b>4 558</b>
Provisions pour dépréciation matières premières et approvisionnements	(3)	(20)
Provisions pour dépréciation des produits finis et marchandises *	(20)	(14)
<b>Total stocks (nets)</b>	<b>4 923</b>	<b>4 524</b>

\* Dont reprise utilisée 27 K€ (exploitation)

### **NOTE 3 : COMPTES CLIENTS ET COMPTES RATTACHES**

La ventilation se présente comme suit :

CLIENTS	31/12/2012	31/12/2011
Clients *	12 357	11 467
Factures à établir	131	116
<b>Total clients (bruts)</b>	<b>12 488</b>	<b>11 583</b>
Provisions pour dépréciations clients **	(361)	(392)
<b>Total clients (nets)</b>	<b>12 127</b>	<b>11 191</b>

\* dont 343 K€ de créances à plus d'un an.

\*\* dont reprise utilisée 19 K€ (exploitation)

### **NOTE 4 : AUTRES CREANCES ET COMPTES DE REGULARISATION**

L'ensemble des autres créances a une échéance à moins d'un an. La ventilation se présente comme suit :

AUTRES CREANCES	31/12/2012	31/12/2011
Fournisseurs débiteurs *	127	137
Organismes sociaux	11	15
Etat IS	165	101
Etat TVA	394	401
Produits à recevoir	134	140
Divers	81	99
Charges constatées d'avance	274	314
<b>Total autres créances (brut)</b>	<b>1 186</b>	<b>1 207</b>
Provision pour dépréciation **	(57)	(80)
<b>Total autres créances (net)</b>	<b>1 129</b>	<b>1 127</b>

\* dont avances et acomptes = 50 K€

\*\* dont reprise utilisée = 0 K€

### **NOTE 5 : VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT**

Au 31/12/2012, il n'existe pas de plus ou moins-values latentes.

### **NOTE 6 : CAPITAL SOCIAL**

Au 31/12/2012, le capital social est composé de 4 295 521 actions de 0,10 € de valeur nominale.

Le Conseil d'Administration, réuni le 25 septembre 2008, a décidé l'attribution de 22 250 options de souscription d'actions dans le cadre de l'ouverture d'un plan de stock options. Ce plan a été arrêté en conformité de l'autorisation de l'Assemblée Générale du 2 février 2007. Le prix de souscription a été fixé par le Conseil d'Administration à 13 euros (valeur également retenue pour le calcul de la contribution sociale de 10%). Les mandataires sociaux bénéficiaires sont tenus de conserver au minimum 10% des actions issues de la levée de leurs options jusqu'à la date de cessation de leurs fonctions. Aucune de ces options n'a été exercée en date du 31/12/2012.

L'effet dilutif sur le résultat par action de ces options est sans incidence au 31/12/2012, le résultat net par action dilué s'établissant à 0,60 € par action au 31 décembre 2012.

Les subventions d'investissement sont inscrites en capitaux propres pour 329 K€.



### Contrat de liquidité :

Eurogerm a confié à NATIXIS SECURITIES l'animation de son titre dans le cadre d'un contrat de liquidité conforme à la Charte de Déontologie de l'AMAFI reconnue par l'Autorité des Marchés Financiers.

Pour la mise en œuvre de ce contrat, une somme de 0.5 million d'euros a été initialement portée au crédit du compte de liquidité.

Les acquisitions d'actions propres sont déduites des capitaux propres. Les pertes et profits liés aux achats et ventes d'actions propres sont comptabilisés en capitaux propres.

Au 31 décembre 2012, le nombre d'actions propres détenues dans le cadre du contrat de liquidité est de : 16.293 actions

### **NOTE 7 : PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES, IMPÔTS DIFFERES PASSIF**

Les provisions se décomposent comme suit :

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES, IDP	31/12/2012	31/12/2011
Provisions pour risques et charges	69	185
Impôts différés passif	645	597
<b>Total provisions</b>	<b>714</b>	<b>782</b>

Détail des provisions pour risques et charges :

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	31/12/2011	Augmentation	Reprise utilisée	Reprise non utilisée	31/12/2012
Provisions pour litiges	0				0
Provisions pour impôt	0				0
Autres risques et charges	185		116		69
<b>Total provisions</b>	<b>185</b>	<b>0</b>	<b>116</b>	<b>0</b>	<b>69</b>

dont dotations et reprises :

d'exploitation

financières

exceptionnelles

116

Détail des impôts différés :

	31/12/2012	31/12/2011
Décalage temporaire du paiement de l'impôt	194	173
Gain d'IS sur déficits	0	0
Subventions d'investissement	(133)	(142)
Provisions réglementées	(401)	(376)
Retraitement crédit-bail	(410)	(375)
Retraitement marges en stock	163	123
Divers	(58)	
<b>Total</b>	<b>(645)</b>	<b>(597)</b>
Dont actif	0	0
Dont passif	(645)	(597)

## **NOTE 8 : EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES**

Les emprunts et dettes financières du groupe s'analysent comme suit :

EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES	31/12/2012	Echéancier de remboursement			31/12/2011
		Moins de 1 an	1 à 5 ans	Plus de 5 ans	
Emprunts bancaires *	2 277	541	1 213	523	1 686
Soldes créditeurs de banques	311	311			311
Comptes courants hors groupe	4	4			3
Avances Coface et Anvar	34	13	21		44
Dépôts & cautionnements	6	6			
Crédits baux mobiliers	305	134	171		366
Crédits baux immobiliers	4 583	477	1 894	2 212	5 084
<b>Total</b>	<b>7 520</b>	<b>1 486</b>	<b>3 299</b>	<b>2 735</b>	<b>7 494</b>
Dont partie à taux variable	1 332	358	471	503	642
Dont partie à taux fixe	5 834	794	2 808	2 232	6 494
Dont partie non rémunérée	355	334	21		359

\* La hausse par rapport au 31 décembre 2011 s'explique essentiellement par le financement de l'acquisition des 2 bâtiments (cf. Note sur les faits marquants).

Les emprunts bancaires s'élèvent à 2 277 K€ au 31 décembre 2012. L'emprunt dont le montant initial est le plus élevé (1.000 K€) et dont le capital restant dû au 31/12/2012 s'élève à 261K€ à un taux d'intérêt E3M+0,75, plafonné à 5%. Il est garanti par le nantissement de comptes à terme bloqués à hauteur de 250 K€ (Cf. Note 1).

La ventilation des emprunts et dettes financières par devises est la suivante :

EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES PAR DEVICES (en milliers)	31/12/2012	31/12/2011
Euros	7 423	7 348
Dinar Algérien	0	0
Nouveau Sol péruvien	91	129
Peso mexicain	0	0
Real brésilien	6	17
Dirham marocain	0	0
<b>Total</b>	<b>7 520</b>	<b>7 494</b>

## **NOTE 9 : DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES**

Le détail du poste s'analyse comme suit :

FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	31/12/2012	31/12/2011
Fournisseurs	6 250	5 238
Factures Non Parvenues	316	344
<b>Total</b>	<b>6 566</b>	<b>5 582</b>

## **NOTE 10 : AUTRES DETTES ET COMPTES DE REGULARISATION**

Le détail des autres dettes est le suivant :

AUTRES DETTES	31/12/2012	31/12/2011
<b>Dettes sociales</b>		
Comité d'entreprise	1	0
Congés payés	546	448
Participation des salariés	253	254
Autres charges à payer au personnel	191	269
Organismes sociaux	908	903
<b>Dettes fiscales</b>		
Etat - TVA	256	217
Etat - IS	245	385
Autres dettes fiscales	250	174
<b>Autres dettes</b>		
Clients créditeurs, avoirs à établir	250	192
Charges à payer diverses	225	68
<b>TOTAL</b>	<b>3 125</b>	<b>2 910</b>

Ces autres dettes ont une échéance inférieure à un an.

## **NOTE 11 : CHIFFRE D'AFFAIRES**

L'évolution du chiffre d'affaires, ainsi que sa répartition géographique, est la suivante :

	31/12/2012 (12 mois)	31/12/2011 (9 mois)
Ventes de biens et marchandises		
France	27 628	22 209
Export	30 471	19 413
Ventes de prestations de services		
France	875	611
Export	952	741
<b>Total</b>	<b>59 926</b>	<b>42 974</b>

L'impact du taux de change sur l'évolution du chiffre d'affaires n'est pas significatif.

La répartition du chiffre d'affaires par marchés est la suivante :

	31/12/2012 (12 mois)	31/12/2011 (9 mois)
Correcteurs de meunerie et pré-mix secteur meunerie	13 045	9 050
Améliorants de panification et pré-mix secteur boulangerie industrielle	22 959	17 523
Ingrédients, concepts, avants produits de pâtisserie et divers	23 922	16 401
<b>Total</b>	<b>59 926</b>	<b>42 974</b>

## **NOTE 12 : AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION**

Les autres produits d'exploitation se décomposent comme suit :

	31/12/2012 (12 mois)	31/12/2011 (9 mois)
Subvention d'exploitation	124	56
Transfert de charges	297	172
Reprises provisions sur stocks	35	36
Reprises provisions créances clients	80	340
Crédit Impôt Recherche	166	120
Produits divers	10	8
<b>Total</b>	<b>712</b>	<b>732</b>

## **NOTE 13 : CHARGES DE PERSONNEL**

Les charges de personnel s'analysent comme suit:

	31/12/2012 (12 mois)	31/12/2011 (9 mois)
Salaires bruts	7 370	5 175
Charges sociales	2 800	2 037
Participation des salariés	252	271
<b>Total</b>	<b>10 422</b>	<b>7 483</b>

## **NOTE 14 : AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION**

Les autres charges d'exploitation se décomposent comme suit :

	31/12/2012 (12 mois)	31/12/2011 (9 mois)
Fournitures non stockées	631	384
Locations	859	579
Entretiens, maintenance	599	403
Assurance	308	223
Personnel extérieur	662	466
Commissions sur ventes	584	405
Honoraires	1 309	990
Publicités et promotions	530	254
Transport	2 266	1 587
Missions, réceptions, déplacements	969	574
Affranchissements et télécom	210	155
Autres	473	635
<b>Total</b>	<b>9 400</b>	<b>6 655</b>

**NOTE 15 : DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS, DEPRECIATIONS ET PROVISIONS D'EXPLOITATION**

Le poste s'analyse comme suit :

	31/12/2012 (12 mois)	31/12/2011 (9 mois)
Dépréciations de stocks	23	33
Autres provisions	0	8
Dépréciations des créances clients	51	147
<b>Sous-total</b>	<b>74</b>	<b>188</b>
Amortissements	1 561	1 131
<b>Total</b>	<b>1 635</b>	<b>1 319</b>

**NOTE 16 : FRAIS DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT**

Le montant des frais de recherche et développement du Groupe au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2012 s'élève à 575K€.

**NOTE 17 : CHARGES ET PRODUITS FINANCIERS**

Le résultat financier se décompose comme suit :

	31/12/2012 (12 mois)		31/12/2011 (9 mois)	
	Produits	Charges	Produits	Charges
Revenus des placements de trésorerie	230		255	
Gains de change	120		205	
Escomptes	0	20	0	31
Pertes de change		120		38
Intérêts sur emprunts (retraitements de crédit-bail inclus)		326		244
Intérêts bancaires		13		9
Autres charges et produits financiers	19	30	12	7
<b>Total</b>	<b>369</b>	<b>509</b>	<b>472</b>	<b>329</b>
<b>Total net</b>		<b>(140)</b>		<b>143</b>

**NOTE 18 : CHARGES ET PRODUITS EXCEPTIONNELS**

Les charges et produits exceptionnels se détaillent comme suit :

	31/12/2012 (12 mois)	31/12/2011 (9 mois)
Produits de cession des immobilisations	61	49
Valeurs nettes comptables des immobilisations cédées	(126)	(45)
Quote-part de subvention d'investissement	47	37
Charges sur litiges		
Reprises provisions exceptionnelles	139	8
Dotations amortissements et provisions exceptionnelles	0	(40)
Rappel d'impôts et taxes et divers	(195)	11
<b>Total</b>	<b>(74)</b>	<b>20</b>

## **NOTE 19 : IMPOT SUR LES SOCIETES**

### Ventilation de l'impôt sur les sociétés

L'impôt comptabilisé sur l'exercice se décompose comme suit :

	31/12/2012 (12 mois)	31/12/2011 (9 mois)
Impôt exigible	1 793	1 303
Impôt différé	61	61
<b>Total</b>	<b>1 854</b>	<b>1 364</b>

### Preuve d'impôt

L'impôt comptabilisé sur l'exercice s'analyse comme suit :

	31/12/2012 (12 mois)	31/12/2011 (9 mois)
Résultat consolidé des sociétés intégrées avant impôt	4 692	3 675
Taux d'impôt	33,33%	33,33%
Impôt sur les sociétés théorique	1 564	1 225
Impôt sur les sociétés comptabilisé sur l'exercice	1 854	1 364
Ecart	290	139
Décomposition de l'écart :		
Accroissement sur charges non déductibles	142	79
Crédits d'impôt	(18)	(22)
Divers	166	82
Ecart	290	139

#### 4. *Autres informations*

##### **NOTE 20 : RISQUES FINANCIERS**

- **Risque de taux d'intérêt**

- Endettement financier

L'endettement financier du groupe est présenté à la note 8 du présent document.

- Trésorerie du groupe

Au 31 décembre 2012, la trésorerie positive du groupe s'élève à 13 341 K€, composée de :

- disponibilités à hauteur de 13 139 K€ ;
- SICAV monétaires à hauteur de 202 K€ ;

Cette trésorerie, essentiellement non rémunérée, n'est pas investie en produits de placements obligataires. Le groupe n'est donc pas exposé, sur ses placements et disponibilités, à un risque de taux d'intérêt significatif.

Le Groupe dispose également d'une trésorerie à moyen terme à hauteur de 518 K€ inscrite en immobilisations financières, composée de :

- . Comptes à terme bloqués en garantie : 250 K€
- . Avances trésorerie (contrat de liquidité) : 268 K€

- Sensibilité à la variation des taux

La sensibilité maximale à la hausse ou à la baisse de 100 points de base des taux d'intérêts sur l'endettement financier à taux variable est inférieur à 20 K€. Le groupe n'a donc pas mis en place de politique de couverture spécifique de son risque de taux.

- **Risque de liquidité**

En milliers d'euros	31/12/2012	31/12/2011
Emprunts & dettes financières (1)	7 520	7 494
Disponibilités & valeurs mobilières (2)	13 341	12 868
Trésorerie nette (2) - (1)	5 821	5 374
Trésorerie à moyen terme (3)	518	929
Trésorerie nette totale (2) - (1) + (3)	6 339	6 303

Compte tenu de sa trésorerie nette positive au 31 décembre 2012 et de sa capacité à générer des flux nets de trésorerie d'exploitation positifs, le groupe estime ne pas être confronté à un quelconque risque de liquidité.

- **Risque de change**

Au titre de l'exercice clos, la société Eurogerm SA a poursuivi ses contrats de ventes à terme de devises, destinés à couvrir des ventes futures en dollars, pour un montant total de 82 KUSD qui se décomposent comme suit :

- 82 KUSD au cours de 1.2742 (échéance Mai 2013)

Les comptes des filiales étrangères (hors zone euro) sont convertis selon les règles et méthodes décrites au paragraphe 2.3.2 du présent document. Le tableau suivant indique, à la date du 31 décembre 2012, la part des actifs, passifs, et engagements hors bilan en devises.

En milliers d'unités	Dinar Algérien	Nouveau Sol Pérou	Peso mexicain	Dirham Marocain	Real Brésilien	Dollar Américain	Yuan Chinois
Actifs	18 126	4 621	24 406	10 012	1 073	328	2 191
Passifs	-	225	9 030	2 975	167	11	406
<b>Position nette avant gestion</b>	<b>18 126</b>	<b>4 396</b>	<b>15 376</b>	<b>7 037</b>	<b>906</b>	<b>317</b>	<b>1 785</b>
Hors bilan							
<b>Position nette après gestion</b>	<b>18 126</b>	<b>4 396</b>	<b>15 376</b>	<b>7 037</b>	<b>906</b>	<b>317</b>	<b>1 785</b>
En euros au 31/12/2012	174	1 306	895	631	335	240	217

- **Risque actions**

La société Eurogerm SA ne détient pas de portefeuille d'actions en dehors de ses titres de participations. En revanche, elle détient, via un contrat de liquidité, 16.293 de ses propres actions à la clôture des comptes (Cf. Note 6). Les excédents de trésorerie sont placés en SICAV monétaires et en comptes à terme.

#### **NOTE 21 : ENGAGEMENTS HORS BILAN**

	31/12/2012	31/12/2011
Cautions données	100	100
Dettes garanties par des sûretés réelles	1 773	837
Indemnités de départ à la retraite *	774	546
<b>Total</b>	<b>2 647</b>	<b>1 483</b>

\* avant couverture par des contrats d'assurance (270 K€ au 31 décembre 2012).

#### - Instruments financiers

La société Eurogerm SA a souscrit au cours de l'exercice des contrats de ventes à terme de devises pour un montant global de 82 K USD (Cf. Note 20).

#### - Droit individuel à la formation

Le volume d'heures de formation correspondant aux droits acquis au titre du droit individuel à la formation au 31 décembre 2012, n'ayant pas donné lieu à demande, s'élève à 13 569 h.

#### - Locations-financement / locations simples

Les locations-financement ont fait l'objet d'un retraitement intégral dans les comptes consolidés par l'inscription d'un actif et d'une dette au bilan. En revanche, les locations simples (mobilières et immobilières) sont maintenues en charges d'exploitation.

Les engagements de locations simples sont les suivants :

	31/12/2012	Paiements dus par période			31/12/2011
		A moins d'un an	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans	
Contrats de locations immobilières	1 372	223	616	533	725
Contrats de locations mobilières	555	230	325	0	569
<b>Total Locations simples</b>	<b>1 927</b>	<b>453</b>	<b>941</b>	<b>533</b>	<b>1 294</b>



**NOTE 22 : EFFECTIF MOYEN DU GROUPE**

L'effectif moyen du groupe a évolué comme suit :

	31/12/2012	31/12/2011
Cadres	57	58
Non cadres	164	154
<b>Effectif global</b>	<b>221</b>	<b>212</b>

**NOTE 23 : REMUNERATIONS ALLOUEES AUX ORGANES DE DIRECTION ET D'ADMINISTRATION**

Le montant global des rémunérations directes et indirectes de toute nature perçues, des sociétés françaises et étrangères membres du groupe, par les organes de direction et d'administration de la société consolidante est le suivant :

	31/12/2012	31/12/2011	31/12/2012	31/12/2011	31/12/2012	31/12/2011
	Jetons de présence		Salaires et avantages		Nombre d'options de souscription d'actions attribuées	
	(12 mois)	(9 mois)	(12 mois)	(9 mois)		
Organes d'Administration (administrateurs) Organes de Direction (PDG et DG délégué)	10	5	467	269	3 000	3 000

**NOTE 24 : EVENEMENTS POST CLOTURE**

Néant.

**NOTE 25 : ENTREPRISES ET PARTIES LIEES**

La société ACG, détenue par Monsieur Jean Philippe GIRARD, réalise au profit de la société Eurogerm SA des prestations de conseil, d'assistance en matière de définition de stratégie, de politique commerciale et de marketing. A ce titre, la rémunération versée à la société ACG s'est élevée à 548 K€ HT au titre de l'exercice.

Le groupe Informatique Minute, détenu majoritairement par la société ACG, réalise au profit d'Eurogerm SA des prestations recouvrant notamment le développement de programmes et logiciels, la maintenance informatique et la vente de matériel informatiques. Le montant de ces prestations s'est élevé à 172 K€ HT au titre de l'exercice.

Acquisition le 20 décembre 2012 auprès de la SCI LAPOGE (détenue directement et indirectement à 60% par Monsieur JP GIRARD) de 2 locaux à Quetigny (Côte d'Or) pour un montant total de 2.3M€ (Cf. Note sur les faits marquants).

**NOTE 26 : HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES**

<i>en milliers d'euros</i>	<b>ECA</b>		<b>SECC</b>	
	Montants H.T.		Montants H.T.	
	31/12/2012 (12 mois)	31/12/2011 (9 mois)	31/12/2012 (12 mois)	31/12/2011 (9 mois)
<b>Audit</b> Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés				
Société mère	51	56	13	11
Filiales intégrées globalement	3	8		
<b>Examen limité</b>				
Société mère				
Filiales intégrées globalement				
<b>Autres diligences et prestations directement liées à la mission du commissaire aux comptes</b>				
Société mère	25	25	7	9
Filiales intégrées globalement	2	3		
<i>Sous-total</i>	81	92	20	20
<b>Autres prestations rendues par les réseaux aux filiales intégrées globalement</b>				
Juridique, fiscal, social				
Autres				
<i>Sous-total</i>				

## **5. Informations pro forma**

### Référentiel comptable :

Les données pro forma consolidées suivantes (compte de résultat sur 12 mois au 31 décembre 2011) ont été établies en conformité avec la méthodologie des comptes consolidés issue du règlement 99-02 du Comité de la Réglementation Comptable.

### Objectif de l'établissement de ces données pro forma :

La présentation de ces données consolidées du Groupe Eurogerm au 31 décembre 2011 sur une période de 12 mois a pour objectif de permettre une parfaite comparaison des performances financières réalisées par le groupe au titre de l'exercice de 12 mois clos le 31 décembre 2012.

### Hypothèses retenues :

Le compte de résultat consolidé pro-forma 31 décembre 2011 a été établi sur la base des comptes annuels des sociétés consolidées de 12 mois clos au 31 mars 2011 (retraités pour les besoins de la consolidation) auxquels ont été soustraites les données consolidées proforma au 31 décembre 2010 (9 mois) et auxquels ont été ajoutés le résultat consolidé clos au 31 décembre 2011 (9 mois).

**NOTE 27 : COMPTE DE RESULTAT PRO-FORMA**

<i>en milliers d'euros</i>	<b>31/12/2012 (12 mois)</b>	<b>31/12/2011 Proforma (12 mois)</b>	<b>Variation</b>
<b>COMPTE DE RESULTAT</b>			
<b>CHIFFRE D'AFFAIRES NET</b>	<b>59 926</b>	<b>55 523</b>	<b>4 403</b>
Autres produits d'exploitation	712	949	(237)
Production stockée	8	(22)	30
Production immobilisée	0	0	0
Achats consommés	(32 808)	(30 578)	(2 230)
Charges de personnel	(10 422)	(9 748)	(674)
Autres charges d'exploitation	(9 400)	(8 719)	(681)
Impôts et taxes	(975)	(864)	(111)
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	(1 635)	(1 681)	46
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>5 406</b>	<b>4 860</b>	<b>546</b>
Résultat financier	(140)	83	(223)
<b>RESULTAT COURANT DES ENTREPRISES INTEGREES</b>	<b>5 266</b>	<b>4 943</b>	<b>323</b>
Résultat exceptionnel	(74)	41	(115)
Impôts sur les résultats	(1 854)	(1 718)	(136)
<b>RESULTAT NET DES ENTREPRISES INTEGREES</b>	<b>3 338</b>	<b>3 266</b>	<b>72</b>
Résultat des sociétés mises en équivalence	(75)	(85)	10
Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition	(425)	(288)	(137)
<b>RESULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE</b>	<b>2 838</b>	<b>2 893</b>	<b>(55)</b>
Intérêts minoritaires	282	240	42
<b>RESULTAT NET PART DU GROUPE</b>	<b>2 556</b>	<b>2 653</b>	<b>(97)</b>
Résultat net part du Groupe par action	0,60 €	0,62 €	
Résultat net dilué part du Groupe par action	0,60 €	0,62 €	
<b>EBITDA</b>	<b>6 967</b>	<b>6 346</b>	<b>621</b>



**Rapport des Commissaires aux  
Comptes sur les comptes consolidés  
clos au 31 décembre 2012**

**SA EUROGERM**

**Rapport des commissaires aux comptes  
sur les comptes consolidés**

Exercice : 1<sup>er</sup> janvier 2012 - 31 décembre 2012

**S.E.C.C**

**15 Rue George Sand  
21300 CHENOVE**

**EXPERTISE COMPTABLE ET AUDIT**

**37 Rue Elsa Triolet – Parc Valmy  
21000 DIJON**

**Exercice : 1<sup>er</sup> janvier 2012 - 31 décembre 2012**

Aux actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2012 sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société EUROGERM, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

### **1 – Opinion sur les comptes consolidés**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

## 2 – Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- La note 2 de l'annexe des comptes consolidés expose les méthodes de consolidation et principes comptables retenus pour l'établissement des comptes consolidés. Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables visées ci-dessus et des informations fournies dans les notes de l'annexe.
- Comme précisé dans la note 2.4.2 de l'annexe des comptes consolidés, la société procède, à chaque clôture, à un test de dépréciation des écarts d'acquisition afin de déterminer si leur valeur actuelle est inférieure à leur valeur nette comptable. Nous avons examiné les modalités de mise en œuvre de ce test de dépréciation ainsi que les prévisions de flux de trésorerie et hypothèses utilisées.

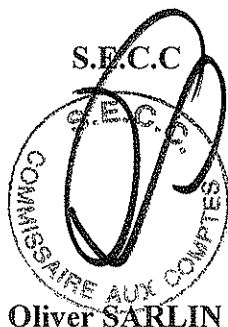
Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

## 3 – Vérification spécifique

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations relatives au Groupe données dans le rapport de gestion.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Fait à Chenôve et à Dijon, le 25 avril 2013  
**Les Commissaires aux Comptes**



S.E.C.C.  
S.E.C.C.  
COMMISSAIRE AUX COMPTES  
**Oliver SARLIN**

**EXPERTISE COMPTABLE ET AUDIT**



EXPERTISE COMPTABLE  
ET AUDIT  
Commissaire aux Comptes  
**Jérôme BURRIER**





# **Comptes sociaux**

## **clos au 31 décembre 2012**

**COMPTES SOCIAUX EUROGERM 31 DECEMBRE 2012**
**BILAN ACTIF**

(en euros)	Note	31/12/2012			31/12/2011
		Brut	Amortissements & provisions	Net	Net
Frais d'établissement					
Frais de recherche et de développement					
Concessions, brevets et droits similaires		1 470 721	1 365 941	104 780	187 605
Fonds commercial	1.3	63 365		63 365	63 365
Autres immobilisations incorporelles		478 830		478 830	338 000
Avances et acomptes					
<b>Total immobilisations incorporelles</b>		<b>2 012 916</b>	<b>1 365 941</b>	<b>646 975</b>	<b>588 970</b>
Terrains		205 144	-	205 144	
Constructions		3 984 403	1 001 868	2 982 535	984 264
Installations techniques, matériel et outillage		3 173 935	2 073 261	1 100 675	1 471 752
Autres immobilisations corporelles		2 126 447	1 363 368	763 079	857 420
Immobilisations en cours		110 000		110 000	
Avances et acomptes					
<b>Total immobilisations corporelles</b>		<b>9 599 929</b>	<b>4 438 497</b>	<b>5 161 433</b>	<b>3 313 436</b>
Participations		6 233 097	603 445	5 629 652	5 270 220
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières		823 812		823 812	1 129 049
<b>Total immobilisations financières</b>		<b>7 056 909</b>	<b>603 445</b>	<b>6 453 464</b>	<b>6 399 269</b>
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>2.1 à 2.3</b>	<b>18 669 754</b>	<b>6 407 883</b>	<b>12 261 871</b>	<b>10 301 675</b>
Stocks matières premières		2 598 672	3 169	2 595 503	2 268 889
En-cours de production de biens					
Stocks produits intermédiaires et finis					
Marchandises		466 017	13 777	452 240	549 684
Avances et acomptes versés s/ commandes					
Créances clients et comptes rattachés	2.4	10 911 685	37 467	10 874 218	10 359 888
Autres créances	2.3	1 475 666	250 000	1 225 666	1 051 293
Valeurs mobilières de placement		1 661		1 661	1 661
Disponibilités		11 244 996		11 244 996	11 291 136
Charges constatées d'avance	2.11	341 709		341 709	411 292
<b>ACTIF CIRCULANT</b>		<b>27 040 406</b>	<b>304 413</b>	<b>26 735 993</b>	<b>25 933 843</b>
Charges à répartir sur plusieurs exercices					
Primes de remboursement des obligations					
Ecart de conversion actif		16 590		16 590	
<b>TOTAL ACTIF</b>		<b>45 726 751</b>	<b>6 712 296</b>	<b>39 014 453</b>	<b>36 235 517</b>

## BILAN PASSIF

(en euros)	Note	31/12/2012	31/12/2011
Capital social ou individuel (dont versé : 429 552)	2.5	429 552	429 552
Primes d'émission, de fusion, d'apport		9 397 809	9 397 809
Réserves légales		42 955	42 955
Réserves réglementées			
Autres réserves		16 923 684	15 886 515
Report à nouveau		1 444	862
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		2 321 636	1 895 411
Subventions d'investissement		59 656	73 644
Provisions réglementées		1 201 993	1 125 606
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	<b>2.6</b>	<b>30 378 729</b>	<b>28 852 355</b>
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées		34 365	43 740
<b>AUTRES FONDS PROPRES</b>		<b>34 365</b>	<b>43 740</b>
Provisions pour risques		46 590	146 680
Provisions pour charges			
<b>PROVISIONS</b>	<b>2.3</b>	<b>46 590</b>	<b>146 680</b>
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		1 287 490	512 509
Emprunts et dettes financières divers		6 288	771
<b>Total dettes financières</b>		<b>1 293 778</b>	<b>513 280</b>
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		5 049 197	4 494 105
Dettes fiscales et sociales		1 782 796	1 859 469
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		92 092	
Autres dettes		324 787	241 167
Produits constatés d'avance			1 833
<b>Total dettes d'exploitation</b>		<b>7 248 872</b>	<b>6 596 574</b>
<b>DETTES</b>	<b>2.7</b>	<b>8 542 650</b>	<b>7 109 854</b>
Ecarts de conversion passif		12 119	82 887
<b>TOTAL PASSIF</b>		<b>39 014 453</b>	<b>36 235 517</b>

## COMPTE DE RESULTAT

(en euros)	Note	31/12/2012 (12 mois)	31/12/2011 (9 mois)
Ventes de marchandises		6 203 960	3 402 941
Production vendue de biens		38 040 873	28 938 204
Production vendue de services		1 462 546	1 053 644
<b>CHIFFRE D'AFFAIRES NET</b>	<b>3.1</b>	<b>45 707 379</b>	<b>33 394 788</b>
Production stockée			
Production immobilisée			
Subventions d'exploitation		131 634	7 626
Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges	2.3 & 3.5	438 022	647 576
Autres produits		73	8
<b>Total des produits d'exploitation</b>		<b>46 277 108</b>	<b>34 049 999</b>
Achats de marchandises (y compris droits de douane)		163 561	79 184
Variation de stocks (marchandises)		91 491	135 754
Achats de matières premières et autres approvisionnements		26 723 893	19 194 624
Variation de stocks de matières premières & approvisionnements		(310 220)	(150 281)
Autres achats et charges externes		7 247 804	5 233 960
Impôts, taxes et versements assimilés		956 898	575 403
Salaires et traitements		4 710 153	3 490 542
Charges sociales		2 222 577	1 653 018
Dotations aux amortissements sur immobilisations	2.2	770 688	588 413
Dotations aux provisions pour dépréciations des immobilisations			
Dotations aux provisions pour dépréciations sur actif circulant	2.3	18 746	36 327
Dotations aux provisions pour risques et charges			
Autres charges		46 055	309 014
<b>Total des charges d'exploitation</b>		<b>42 641 646</b>	<b>31 145 959</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>		<b>3 635 462</b>	<b>2 904 040</b>
Produits financiers de participations		161 273	44 705
Autres intérêts et produits assimilés		264 058	271 842
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges	2.3	350 000	28 192
Différences positives de change		95 953	46 571
<b>Produits financiers</b>		<b>871 283</b>	<b>391 310</b>
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	2.3	660 035	100 000
Intérêts et charges assimilés		32 802	45 201
Différences négatives de change		19 172	11 203
<b>Charges financières</b>		<b>712 009</b>	<b>156 404</b>
<b>RESULTAT FINANCIER</b>		<b>159 275</b>	<b>234 907</b>
<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS</b>		<b>3 794 736</b>	<b>3 138 946</b>
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		24 112	28 092
Produits exceptionnels sur opérations en capital		37 657	56 893
Reprises sur provisions et transferts de charges		167 815	21 286
<b>Produits exceptionnels</b>		<b>229 583</b>	<b>106 270</b>
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		196 437	22 171
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		133 946	29 148
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		127 522	149 164
<b>Charges exceptionnelles</b>		<b>457 905</b>	<b>200 482</b>
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>3.4</b>	<b>(228 321)</b>	<b>(94 212)</b>
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		222 539	253 664
Impôts sur les bénéfices	3.6	1 022 241	895 659
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>		<b>47 377 975</b>	<b>34 547 579</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>		<b>45 056 340</b>	<b>32 652 168</b>
<b>BENEFICE OU PERTE</b>		<b>2 321 636</b>	<b>1 895 411</b>

## **ANNEXE AUX COMPTES SOCIAUX**

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 39 014 453 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 45 707 379 Euros et dégagant un bénéfice de 2 321 636 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2012 au 31/12/2012. Pour rappel, l'exercice clos le 31 décembre 2011 avait une durée de 9 mois. Des données pro-forma consolidées sont présentées dans l'annexe aux comptes consolidés du groupe EUROGERM.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

Sauf indication contraire, les montants figurant dans la présente annexe sont exprimés en euros.

### **FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE**

- Création de la SARL TARTIN'ART, détenue à 100% par Eurogerm SA, dont l'activité n'a pas encore démarré. Le montant du capital apporté par Eurogerm SA est de 10K€ (Cf. Note 2.1).
- Acquisition le 20 décembre 2012 auprès de la SCI LAPOGE de 2 locaux à Quetigny (Côte d'Or) pour un montant total de 2.3M€. Cette acquisition a été notamment financée par le biais d'emprunts bancaires à hauteur de 994K€. (Cf. Notes 2.1 et 2.7)

### **EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE**

Néant.

## **1. REGLES ET METHODES COMPTABLES**

### **1.1. Principes comptables**

Les comptes annuels ont été élaborés et présentés conformément à la réglementation française en vigueur, résultant des arrêtés du Comité de la Réglementation Comptable (CRC).

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices,

et aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

### **1.2. Méthodes comptables**

L'évaluation des éléments inscrits en comptabilité a été pratiquée par référence à la méthode dite des coûts historiques.

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent. Plus particulièrement, les modes et méthodes d'évaluation ci-après ont été retenus pour les divers postes des comptes annuels.

### **1.3. Fonds commercial**

Nature	Montant des éléments				Montant de la dépréciation
	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Global	
FONDS COMMERCE ALPHA GLOBE	53 357			53 357	
MALI DE FUSION			10 007	10 007	
Total	53 357		10 007	63 364	

Le fonds de commerce correspond à un fonds lié à la vente de graines acheté en 1991 pour un montant de 350 KF. Cette activité a depuis été développée par la Société (création notamment de la marque GRAINE DE CHAMPION) et dégage à ce jour une capacité d'exploitation bénéficiaire.

Méthodes d'évaluation et de suivi du fonds de commerce : la valeur actuelle (valeur d'inventaire) des fonds de commerce est estimée annuellement.

### **1.4. Autres immobilisations incorporelles**

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Ces éléments sont amortis sur la durée de leur utilisation par l'entreprise à savoir :

	Valeurs brutes	Valeurs nettes	Taux d'amortissement
LOGICIELS	180 731	1 450	100.00
LOGICIELS	68 141	34 092	50.00
LOGICIELS	951 617	58 273	25.00
LOGICIELS	208 106		20.00
BREVETS ET DIVERS	62 127	10 966	5.00 à 50.00

### **1.5. Evaluation des immobilisations corporelles**

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

### **1.6. Evaluation des amortissements**

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	LINEAIRE	DE 5 A 20 ANS
Agencements et aménagements	LINEAIRE	DE 5 A 10 ANS
Installations techniques	LINEAIRE	DE 3 A 10 ANS
Matériels et outillages	LINEAIRE OU DEGRESSIF	DE 3 A 10 ANS
Matériel de transport	LINEAIRE	5 ANS
Matériel de bureau	LINEAIRE OU DEGRESSIF	DE 2 A 5 ANS
Mobilier	LINEAIRE	DE 3 A 10 ANS

Depuis l'application du nouveau règlement sur les actifs, l'excédent constaté entre l'amortissement dégressif et l'amortissement linéaire est comptabilisé en amortissement dérogatoire (via le résultat exceptionnel).

### **1.7. Titres immobilisés**

Les titres de participation, ainsi que les titres immobilisés, ont été comptabilisés au prix pour lequel ils ont été acquis majoré des éventuels frais d'acquisition de titres de participation. Ces frais d'acquisition font l'objet d'un amortissement dérogatoire sur 5 ans.

Les titres ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

La valeur actuelle (valeur d'inventaire) des titres de participation est déterminée en fonction de l'actif net comptable corrigé de la rentabilité, des plus et moins values latentes, des perspectives d'avenir et de l'utilité de détenir la participation. L'estimation de la valeur d'inventaire peut donc justifier le maintien d'une valeur nette supérieure à la quote-part de l'actif net comptable.

### **1.8. Autres immobilisations financières**

Les autres immobilisations financières sont représentatives du contrat de liquidité, d'un compte à terme en garantie d'emprunt et de dépôts et cautionnement comptabilisés à leur valeur historique.

Les actions propres détenues dans le cadre du contrat de liquidité sont comptabilisées pour leur valeur d'acquisition. Une dépréciation est constatée dans le résultat financier si le cours moyen du mois précédent la date de clôture est inférieur à la valeur d'acquisition. Les résultats de cession de ces actions sont comptabilisés pour leur montant net dans le résultat exceptionnel. (cf. note 3.4)

Au 31 décembre 2012, 16 293 actions propres EUROGERM sont détenues par le biais du contrat de liquidité pour une valeur brute de 252 K€. Aucune provision pour dépréciation n'est comptabilisée.

Dans le cadre du contrat de liquidité, la société a acheté au cours de l'exercice 32 636 actions au prix moyen de 15.98 € et vendu 22 238 actions au prix moyen de 16.21 €.

### **1.9. Evaluation des matières et marchandises**

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition selon la méthode du FIFO.

Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

### **1.10. Evaluation des produits en cours**

Les produits et en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

### **1.11. Dépréciation des stocks**

Les stocks et en cours ont, le cas échéant, été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice.

### **1.12. Evaluation des créances et des dettes**

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les avances accordées aux filiales du groupe sont rémunérées au taux fiscalement déductible.

### **1.13. Dépréciation des créances**

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

#### **1.14. Disponibilités en Euros**

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

#### **1.15. Disponibilités en devises**

Les liquidités immédiates en devises ont été converties en Euros sur la base du dernier cours de change précédant la clôture de l'exercice. Les écarts de conversion ont été directement comptabilisés dans le résultat de l'exercice en perte ou en gain de change.

#### **1.16. Provisions pour risques et charges**

Conformément au règlement CRC 2000-06, une provision est constituée dès qu'une sortie probable de ressources, sans contrepartie, est identifiée.

#### **1.17. Charges et produits exceptionnels**

Les produits et charges exceptionnels intègrent non seulement des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise mais également de ceux qui présentent un caractère exceptionnel eu égard à leur montant.

#### **1.18. Opérations en devises**

Lors d'acquisition d'actif en monnaie étrangère, le taux de conversion utilisé est le taux de change à la date d'entrée ou, le cas échéant, celui de la couverture si celle-ci a été prise avant l'opération. Les frais engagés pour mettre en place les couvertures sont également intégrés au coût d'acquisition. Les dettes, créances, disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice. La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en écart de conversion. Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision pour risques, en totalité suivant les modalités réglementaires.



## 2. COMPLEMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS AU BILAN

### 2.1. Etat des immobilisations

	31/12/2011	Acquisitions	Cessions / Diminutions	31/12/2012
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
Logiciels	1 381 178	32 714		1 413 892
Fonds de commerce	63 365			63 365
Autres immobilisations incorporelles	56 829			56 829
Immobilisations incorporelles en cours*	338 000	140 830		478 830
<b>Total immobilisations incorporelles</b>	<b>1 839 372</b>	<b>173 544</b>		<b>2 012 916</b>
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Terrains **		205 144		205 144
Constructions **	1 886 377	2 098 027		3 984 403
Matériel et outillage industriel	3 398 432	100 453	324 950	3 173 935
Installations et agencements	1 231 497	73 783		1 305 280
Matériel de transport	149 085			149 085
Matériel et mobilier informatique	657 906	42 202	28 025	672 082
Immobilisations corporelles en cours		110 000		110 000
Avances et acomptes				
<b>Total immobilisations corporelles</b>	<b>7 323 297</b>	<b>2 629 609</b>	<b>352 975</b>	<b>9 599 929</b>
<b>Immobilisations financières</b>				
Titres de participation ***	5 830 220	402 877		6 233 097
Dépôts et cautionnements	46 157		34 764	11 393
Prêts et autres immobilisations fin. ****	1 082 891	893 372	1 163 844	812 419
<b>Total immobilisations financières</b>	<b>6 959 268</b>	<b>1 296 249</b>	<b>1 198 608</b>	<b>7 056 909</b>
<b>TOTAL</b>	<b>16 121 937</b>	<b>4 099 402</b>	<b>1 551 583</b>	<b>18 669 754</b>

\* Les 479K€ d'immobilisations en cours au 31/12/2012 concernent les frais de développement d'un nouveau système de gestion intégré, qui devrait être mis en service sur 2013.

\*\* cf. Note sur les faits marquants : acquisition de deux bâtiments sur l'exercice.

\*\*\* Les 403 K€ d'acquisitions sur l'exercice correspondent :

- A l'augmentation en capital d'Eurogerm Shanghai souscrite par la société à hauteur de 325 K€,
- A l'augmentation de capital d'Eurogerm Andina souscrite par la société à hauteur de 29 K€,
- A l'augmentation de capital d'Eurogerm USA souscrite par la société à hauteur de 38 K€,
- A l'apport en capital de la SARL TARTIN'ART effectué par la société à hauteur de 10 K€ (Cf. Note sur les faits marquants),

\*\*\*\* dont mouvements sur actions propres et comptes à terme.

## 2.2. Etat des amortissements

	31/12/2011	Dotations	Diminutions	31/12/2012
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
Logiciels, autres immob. incorporelles	1 250 402	115 539		1 365 941
<b>Total immobilisations incorporelles</b>	<b>1 250 402</b>	<b>115 539</b>		<b>1 365 941</b>
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Terrains				
Constructions	902 113	99 755		1 001 868
Matériel et outillage industriel	1 926 681	345 289	198 709	2 073 261
Installations et agencements	650 118	131 462		781 580
Matériel de transport	32 720	28 652		61 372
Matériel et mobilier informatique	498 230	49 990	27 804	520 416
<b>Total immobilisations corporelles</b>	<b>4 009 862</b>	<b>655 148</b>	<b>226 513</b>	<b>4 438 497</b>
<b>TOTAL</b>	<b>5 260 264</b>	<b>770 686</b>	<b>226 513</b>	<b>5 804 438</b>

## 2.3. Etat des provisions

	31/12/2011	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	31/12/2012
<b>Provisions réglementées</b>					
Amortissements dérogatoires	769 381	84 713	51 135		802 959
Provision pour hausse de prix	356 225	42 809			399 034
<b>TOTAL</b>	<b>1 125 606</b>	<b>127 522</b>	<b>51 135</b>		<b>1 201 993</b>
<b>Provisions pour risques et charges</b>					
Litiges					
Autres provisions pour risques et charges	146 680		116 680		30 000
Provision pour perte de change		16 590			16 590
<b>TOTAL</b>	<b>146 680</b>	<b>16 590</b>	<b>116 680</b>		<b>46 590</b>
<b>Provisions pour dépréciation</b>					
Sur titres de participation *	560 000	393 445		350 000	603 445
Sur stocks et en cours	27 387	16 946	27 387		16 946
Sur comptes clients	54 623	1 800	18 955		37 467
Autres provisions pour dépréciation *		250 000			250 000
<b>TOTAL</b>	<b>642 010</b>	<b>662 191</b>	<b>46 342</b>	<b>350 000</b>	<b>907 858</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>1 914 296</b>	<b>806 303</b>	<b>214 157</b>	<b>350 000</b>	<b>2 156 441</b>
<b>Dont dotations et reprises</b>					
d'exploitation		18 746	46 342		
financières		660 035		350 000	
exceptionnelles		127 522	167 815		

\* Au vue de la situation nette de ses filiales au 31 décembre 2012, la société Eurogerm SA a déprécié certains de ces titres de participation et comptes courants rattachés.

Ces dotations et reprises de dépréciations ont impacté le résultat financier de l'exercice. Le tableau des filiales et participations est présenté à la note 4.9.

## 2.4. Etat des échéances des créances

ETAT DES CREANCES		Montant brut 31/12/2012	1 an au plus	Plus d'1 an
<b>DE L'ACTIF IMMOBILISE</b>	Créances rattachées à des participations			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières	823 812		823 812
<b>DE L'ACTIF CIRCULANT</b>	Clients douteux ou litigieux	39 211		39 211
	Autres créances clients	10 872 474	10 872 474	
	Personnel et comptes rattachés	1 451	1 451	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	8 005	8 005	
	Etat : impôts sur les bénéficiaires	30 533	30 533	
	Etat : taxe sur valeur ajoutée	201 685	201 685	
	Etat : autres impôts, taxes et versements assimilés			
	Etat : divers	63 489	63 489	
	Groupe et associés *	708 485	494 628	213 857
	Débiteurs divers	462 019	462 019	
	Charges constatées d'avance	341 709	341 709	
<b>TOTAL CREANCES</b>		<b>13 552 872</b>	<b>12 475 992</b>	<b>1 076 880</b>

\*Compte courant bloqué jusqu'en avril 2014 pour 214 K€.

## 2.5. Composition du capital social

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
CAPITAL	0.1000	4 295 521	-	-	4 295 521

Au 31 décembre 2012, le capital se compose de 587 173 actions à droits de vote simple et 3 708 348 actions à droits de vote double.

Le Conseil d'Administration, réuni le 25 septembre 2008, a décidé l'attribution de 22 250 options de souscription d'actions dans le cadre de l'ouverture d'un plan de stock-options. Ce plan a été arrêté en conformité de l'autorisation de l'Assemblée Générale du 2 février 2007. Le prix de souscription a été fixé par le Conseil d'Administration à 13 euros (valeur également retenue pour le calcul de la contribution sociale de 10%). Les mandataires sociaux bénéficiaires sont tenus de conserver au minimum 10% des actions issues de la levée de leurs options jusqu'à la date de cessation de leurs fonctions. Aucune de ces options n'a été exercée en date du 31/12/2012.

### Contrat de liquidité :

Eurogerm a confié à NATIXIS SECURITIES l'animation de son titre dans le cadre d'un contrat de liquidité conforme à la Charte de Déontologie de l'AMAFI reconnue par l'Autorité des Marchés Financiers.

Pour la mise en œuvre de ce contrat, une somme de 0,5 million d'euros a été initialement portée au compte de liquidité et comptabilisée dans le poste « autres immobilisations financières ».

Au 31 décembre 2012, le nombre d'actions propres détenues dans le cadre du contrat de liquidité est de : 16 293 actions.

## 2.6. Tableau de variation des capitaux propres

	Capital	Primes	Réserves	Report à Nouveau	Résultat	Subventions invest.	Provisions réglementées	Total
<b>31/03/2011</b>	<b>429 552</b>	<b>9 397 809</b>	<b>13 895 159</b>	<b>8 447</b>	<b>2 884 969</b>	<b>84 057</b>	<b>1 038 221</b>	<b>27 738 214</b>
Affectation du résultat 31/03/2011			2 884 969		(2 884 969)			0
Dividendes distribués			(859 104)	862				(858 242)
Augmentation de capital								0
Variation prov réglementées							87 385	87 385
Divers			8 447	(8 447)		(10 414)		(10 414)
Résultat de l'exercice 31/12/2011					1 895 411			1 895 411
<b>31/12/2011</b>	<b>429 552</b>	<b>9 397 809</b>	<b>15 929 471</b>	<b>862</b>	<b>1 895 411</b>	<b>73 643</b>	<b>1 125 606</b>	<b>28 852 354</b>
Affectation du résultat 31/12/2011			1 895 411		(1 895 411)			0
Dividendes distribués			(859 104)	1 444				(857 660)
Variation prov réglementées							76 387	76 387
Divers			862	(862)		(13 988)		(13 988)
Résultat de l'exercice 31/12/2012					2 321 635			2 321 635
<b>31/12/2012</b>	<b>429 552</b>	<b>9 397 809</b>	<b>16 966 639</b>	<b>1 444</b>	<b>2 321 636</b>	<b>59 656</b>	<b>1 201 993</b>	<b>30 378 729</b>

## 2.7. Etat des échéances des dettes

ETAT DES DETTES	Montant brut 31/12/2012	1 an Au plus	1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Emprunts dettes à 1 an maximum à l'origine				
Emprunts dettes à plus de 1 an à l'origine	1 287 490	315 466	468 531	503 493
Emprunts dettes financières divers	5 575	5 575		
Fournisseurs et comptes rattachés	5 049 197	5 049 197		
Personnel et comptes rattachés	819 716	819 716		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	782 780	782 780		
Etat : impôts sur les bénéfices				
Etat : taxe sur la valeur ajoutée	1 677	1 677		
Etat : autres impôts, taxes et assimilés	178 623	178 623		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	92 092	92 092		
Groupe et associés	713	713		
Autres dettes	324 787	324 787		
Produits constatés d'avance				
<b>TOTAL DES DETTES</b>	<b>8 542 650</b>	<b>7 570 625</b>	<b>468 531</b>	<b>503 493</b>
Emprunts souscrits en cours exercice *	992 837			
Emprunts remboursés en cours exercice	217 857			
Emprunts dettes associés				

\*Cf. Note sur les faits marquants

## **2.8. Frais de recherche appliquée et de développement**

Le montant des frais de Recherche et Développement fait l'objet d'une comptabilisation en charges et s'élèvent au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2012 à 575 K€.

## **2.9. Produits à recevoir**

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres immobilisations financières	41 787
Créances clients et comptes rattachés	156 037
Autres créances	139 175
Disponibilités	106 136
<b>Total</b>	<b>443 135</b>

## **2.10. Charges à payer**

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	292 680
Dettes fiscales et sociales	1 383 905
Autres dettes	242 709
<b>Total</b>	<b>1 919 294</b>

Détail dettes fiscales et sociales (en K€) :

- congés à payer :	427K€
- autres charges de personnel :	168K€
- participation :	222K€
- charges sociales sur congés à payer :	204K€
- autres charges sociales :	183K€
- état charges à payer :	179K€

## **2.11. Charges et produits constatés d'avance**

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	341 709
<b>Total</b>	<b>341 709</b>
Produits constatés d'avance	Montant
Produits d'exploitation	-
<b>Total</b>	<b>-</b>

## **2.12. Tableau concernant les entreprises/parties liées et les participations**

POSTES DU BILAN	MONTANT CONCERNANT LES ENTREPRISES/PARTIES (EN K€)	
	Liées	Avec lesquelles la Société a un lien de participation
Avances et acomptes sur immobilisations		
Participations	6 156	47
Créances rattachées à des participations		
Prêts		
Avances et acomptes versés sur commandes		
Créances clients et comptes rattachés	4 269	1
Autres Créances	1 021	
Capital souscrit appelé, non versé		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	115	259
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Charges financières		
Produits financiers	43	

## **3. COMPLEMENTS D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT**

### **3.1. Ventilation du chiffre d'affaires net**

Répartition par secteur géographique	Montant
FRANCE	26 148 392
EXPORT	19 558 987
Total	45 707 379

### **3.2. Rémunération des dirigeants**

Rémunérations allouées aux membres des organes de direction	Montant
Total	466 848

Par ailleurs, le nombre d'options de souscription d'actions attribuées aux organes de direction en 2008 s'élève à 3000.

### **3.3. Effectif moyen**

	Personnel salarié	Personnel mis à la disposition de l'entreprise
Cadres	35	
Agents de maîtrise et techniciens	41	
Employés	20	1
Ouvriers	25	7
Total	121	8

### **3.4. Détail du résultat exceptionnel**

	Charges	Produits
VNC / Produits de cession d'immobilisations	126 462	22 000
Dotations / Reprises amortissements dérogatoires	84 713	51 135
Dotations / Reprises provisions pour hausse de prix	42 809	
Charges / Produits sur exercices antérieurs	101	3 539
Résultat des opérations sur actions propres	7 484	1 669
Dotation / reprise provision pour risques		116 680
Quote part de subvention investissement		13 988
VNC / Produits de cession des immobilisations financières		
Rappels d'impôts et taxes et divers	196 336	20 573
<b>Total</b>	<b>457 905</b>	<b>229 584</b>
<b>Total net</b>	<b>(228 321)</b>	

### **3.5. Détail des transferts de charges d'exploitation**

	31/12/2012
Formations	105 457
Prestations diverses	24 808
Refacturations diverses	178 511
Mise à disposition de personnel	27 487
Divers	34 363
Remboursements divers	21 053
<b>Total</b>	<b>391 679</b>

### **3.6. Ventilation de l'impôt sur les bénéfices**

	Résultat avant impôt	Impôt
Résultat courant	3 794 736	1 176 502
Résultat exceptionnel	(228 321)	(69 706)
Participation	222 539	(84 555)
Résultat comptable	3 343 876	1 022 241

## **4. ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS**

### **4.1. Dettes garanties par des sûretés réelles**

Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 253 652
Total	1 253 652

### **4.2. Engagements financiers**

Engagements donnés :

Avals et cautions	968 531
Total	968 531

En matière de droits individuels à la formation, le volume d'heures acquises au 31/12/2012 n'ayant pas donné lieu à demande s'élève à 11 396 heures.

En matière de pensions et retraites : le montant des engagements non couverts par une assurance est évalué à la clôture de l'exercice à 442K€ après couverture par un contrat d'assurance (270 K€ au 31 décembre 2012).

Les hypothèses de calcul retenues sont les suivantes (méthode rétrospective avec salaire de fin de carrière) :

- taux annuel de revalorisation des salaires (inflation comprise) : 2 %
- taux net annuel de capitalisation (inflation comprise) : 3 %
- taux de mobilité (turn over) : 4% de 15 à 49 ans – 0% à partir de 50 ans
- âge de départ à la retraite : 65 ans
- modalités de départ en retraite : à l'initiative du salarié
- taux annuel d'actualisation : 3%
- taux de charges sociales patronales : 45%

### **4.3. Risques financiers**

Les risques décrits dans l'annexe consolidée correspondent essentiellement aux risques de l'entreprise consolidante Eurogerm SA.

### **4.4. Crédit bail**

Nature	Terrains	Constructions	Instal. matériel et outillage	Autres	Total
Valeur d'origine	445 248	5 536 589			5 981 837
Amortissements					
- cumuls exercices antérieurs		1 391 270			1 391 270
- dotations de l'exercice		261 829			261 829
Total		1 653 099			1 653 099
Redevances payées					
- cumuls exercices antérieurs		3 370 062			3 370 062
- exercice		370 655			370 655
Total		3 740 717			3 740 717
Redevances restant à payer					
- à un an de plus		326 307			326 307
- entre 1 et 5 ans		1 275 677			1 275 677
- à plus de 5 ans		1 198 523			1 198 523
Total		2 800 507			2 800 507
Valeur résiduelle					
- à un an au plus					
- à plus de 5 ans					
Total					
Montant en charges sur l'exercice		493 170			493 170



#### **4.5 Accroissements et allègements dette future d'impôt**

Nature des différences temporaires	Montant
Accroissements	
Provisions réglementées:	
- provision pour hausse de prix	133 011
- amortissements dérogatoires	267 653
Subventions d'investissement :	19 885
Total des accroissements	420 550
Allègements	
Provisions non déductibles l'année de leur comptabilisation :	
- participation des salariés	74 180
- organic	24 563
Total des allègements	98 743

#### **4.6 Identité de la société mère consolidant les comptes**

Dénomination sociale	Forme	Capital	Siège social
ACG	SARL	971 100	24 RUE BUFFON 21000 DIJON

#### **4.7 Montant des honoraires versés aux commissaires aux comptes**

Le montant des honoraires de commissariat aux comptes figure dans l'annexe aux comptes consolidés.

#### **4.8 Transactions avec les parties liées**

La société ACG, détenue par Monsieur Jean Philippe GIRARD, réalise au profit de la société Eurogerm SA des prestations de conseil, d'assistance en matière de définition de stratégie, de politique commerciale et de marketing. A ce titre, la rémunération versée à la société ACG s'est élevée à 548 K€ HT au titre de l'exercice.

Le groupe Informatique Minute, détenu majoritairement par la société ACG, réalise au profit d'Eurogerm SA des prestations recouvrant notamment le développement de programmes et logiciels, la maintenance informatique et la vente de matériel informatiques. Le montant de ces prestations s'est élevé à 172 K€ HT au titre de l'exercice.

Acquisition le 20 décembre 2012 auprès de la SCI LAPOGE (détenue directement et indirectement à 60% par M. J.P.GIRARD) de 2 locaux à Quetigny (Côte d'Or) pour un montant total de 2.3M€ (Cf. Note sur les faits marquants).

#### 4.9 TABLEAU DES FILIALES ET DES PARTICIPATIONS

(en euros)

	SIREN	CAPITAL	CAPITAUX PROPRES AVANT RESULTATS	QUOTE-PART DU CAPITAL DETENU (EN %)	VALEUR COMPTABLE DES TITRES DETENUS		PRETS & AVANCES CONSENTIS PAR LA SOCIETE ET NON ENCORE REMBOURSE	MONTANTS DES CAUTIONS ET AVALS DONNES PAR LA SOCIETE	CHIFFRES D'AFFAIRES HT DU DERNIER EXERCICE ECOULE	RESULTATS DU DERNIER EXERCICE CLOS	DIVIDENDES ENCAISSES PAR LA SOCIETE AU COURS DE L'EXERCICE	OBSERVATIONS
					BRUTE	NETTE						
					<b>RENSEIGNEMENTS DETAILLES CONCERNANT LES FILIALES ET LES PARTICIPATIONS CI-DESSOUS</b>							
<b>1. FILIALES (+ DE 50%)</b>												
EUROGERM SENEGAL		175 316	537 582	51%	90 875	90 875		300 000	3 625 662	222 471	52 481	Bilan 31.12.12
EUROGERM ANDINA		579 447	672 507	70%	359 747	359 747			1 616 112	112 033		Bilan 31.12.12
EUROGERM BRESIL		110 963	53 150	80%	95 414	95 414			1 485 085	143 215		Bilan 31.12.12
EUROGERM Mexique		12 102	448 690	70%	9 535	9 535			2 746 197	209 700	41 461	Bilan 31.12.12
EUROGERM Maroc		168 663	246 220	65%	111 178	111 178		74 549	1 123 886	26 648		Bilan 31.12.12
EUROGERM IBERIA		7 212	1 125 039	100%	4 200 176	4 200 176			7 403 971	356 138		Bilan 31.12.12
EUROGERM USA		1	(164 458)	100%	226 178		417 378		336 173	(309 706)		Bilan 31.12.12
CREALIM SOLUTIONS SAVEUR	530 061 068	300 000	429 387	70%	210 000	210 000		398 982	4 398 851	249 483	63 000	1er bilan 31.12.12
IDS SOLUTIONS CONDITIONNEMENT	450 114 798	337 394	(99 694)	51%	227 265		291 107	95 000	2 400 019	(3 215)		Bilan 31.12.12
TARTIN'ART		10 000		100%			313 103					1er bilan 31.12.13
<b>2. PARTICIPATIONS (10 à 50%)</b>												
EUROGERM ALGERIE		192 000	375 781	50%	45 735	45 735				(28 827)		Bilan 31.12.12
MOULIN NEUF	345 388 276	69 600	566 385	13,79%	31 760	31 760			1 915 927	28 994	3 331	Bilan 31.12.12
LAPOGE SCI	382 486 801	2 287	136 104	10%	229	229			209 842	1 060 621		Bilan 31.12.12
CERELAB	504 932 914	300 000	970 440	40%	120 000	120 000			120 231	(182 771)		Bilan 31.03.12 (12 mois)
MOULIN TARON	421 888 876	24 000	172 714	10%	15 000	15 000			722 090	(1 339)	1 000	Bilan 31.12.12
EUROGERM SHANGHAI		924 826	924 826	50%	450 000	300 000			85 117	(376 284)		Bilan 31.12.12



**Rapport des Commissaires aux  
Comptes sur les comptes annuels  
clos au 31 décembre 2012**

**SA EUROGERM**

**Rapport des commissaires aux comptes  
sur les comptes annuels**

Exercice : 1<sup>er</sup> janvier 2012 - 31 décembre 2012

**S.E.C.C**

**15 Rue George Sand**

**21300 CHENOVE**

**EXPERTISE COMPTABLE ET AUDIT**

**37 Rue Elsa Triolet – Parc Valmy**

**21000 DIJON**

**SA EUROGERM**  
**Société Anonyme au capital de 429.552,10 euros**  
**Parc d'activité du Bois Guillaume - 21850 SAINT-APOLLINAIRE**  
**RCS DIJON 349 927 012**  
**SIRET 349 927 012 00030 - APE 1089 Z**

---

**Exercice : 1<sup>er</sup> janvier 2012 - 31 décembre 2012**

Aux actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2012 sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société EUROGERM, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

## **1 - Opinion sur les comptes annuels**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

## 2 – Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- Comme précisé dans la note 1.7 de l'annexe, votre Société procède à un test de dépréciation des titres de participation afin de déterminer si leur valeur actuelle est inférieure à leur valeur comptable historique. Dans le cadre de notre appréciation des estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes, nous avons apprécié les hypothèses utilisées dans le cadre de la détermination de cette valeur actuelle. Cette valeur est appréhendée notamment sur la base de l'actif net comptable corrigé des prévisions de résultats.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

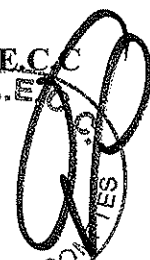
## 3 - Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiqués dans le rapport de gestion.

Fait à Chenôve et à Dijon, le 25 avril 2013  
Les Commissaires aux Comptes



S.E.C.C.  
S.E.C.C.  
COMMISSAIRE AUX COMPTES  
Olivier SARLIN

EXPERTISE COMPTABLE ET AUDIT



EXPERTISE COMPTABLE  
ET AUDIT  
Commissaire aux Comptes  
Jérôme BURRIER



# Rapport de Gestion

# EUROGERM

Société anonyme à conseil d'administration  
au capital social de 429 552,10 euros  
Siège social : 2, rue du Champ Doré  
Parc d'Activité du Bois Guillaume 21850 Saint Apollinaire  
RCS Dijon B 349 927 012

---

## ASSEMBLEE GENERALE DU 11 JUIN 2013

### RAPPORT DE GESTION SUR LES OPERATIONS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2012

Chers Actionnaires,

En application des statuts de la société Eurogerm (« **Société** ») et des dispositions du Code de commerce, nous vous avons réunis d'une part en Assemblée Générale Ordinaire pour vous rendre compte de l'activité de la Société et de ses filiales au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2012 et pour soumettre à votre approbation les comptes annuels et consolidés dudit exercice ainsi que d'autoriser le Conseil à l'effet de permettre à la Société de racheter ses propres actions, et d'autre part en Assemblée Générale Extraordinaire afin (i) de renouveler une délégation facilitant la réalisation d'opérations financières éventuelles.

Les convocations prescrites par la loi vous ont été régulièrement adressées et tous les documents et pièces prévus par la réglementation en vigueur ont été tenus à votre disposition dans les délais impartis.

#### I) SITUATION ET ACTIVITE DU GROUPE AU COURS DE L'EXERCICE ECOULE – ANALYSE DE L'EVOLUTION DES AFFAIRES

##### 1. Faits marquants de l'exercice :

##### **Evolutions des participations :**

- Création de la SARL TARTIN'ART, détenue à 100% par Eurogerm SA, dont l'activité n'a pas encore démarré. Le montant du capital apporté par Eurogerm SA est de 10K€.

##### **Autres faits marquants :**

- Acquisition le 20 décembre 2012 auprès de la SCI LAPOGE de 2 locaux à Quetigny (Côte d'Or) pour un montant total de 2.3M€. Cette acquisition a été notamment financée par le biais d'emprunts bancaires à hauteur de 994K€.
- En raison du changement de date de clôture comptable décidée en 2011, des informations consolidées pro-forma 31 décembre 2011 d'une durée de 12 mois ont été établies afin de comparer notamment les résultats de l'exercice écoulé (du 1<sup>er</sup> janvier 2012 au 31 décembre 2012) avec ceux de l'exercice précédent sur la même période (du 1<sup>er</sup> janvier 2011 au 31 décembre 2011).



## **2. Activité du Groupe :**

Le groupe Eurogerm (le « **Groupe** ») est spécialisé dans la recherche, le développement, le mélange et la commercialisation d'ingrédients céréaliers, d'auxiliaires technologiques et d'améliorants destinés aux producteurs et utilisateurs de farines et céréales techniques qui sont principalement les meuniers, les boulangers industriels et les industries alimentaires en France, en Europe et à l'international.

### ***Reprise de la croissance du chiffre d'affaires***

Malgré une conjoncture économique qui reste difficile, le chiffre d'affaires consolidé de l'exercice clos le 31 décembre 2012 (12 mois) s'établit à 59,9 M€, en progression de 7,9% par rapport à la même période en 2011.

Cette progression globale du chiffre d'affaires résulte de la forte progression à l'Export (52,4% du chiffre d'affaires réalisé à l'export sur l'exercice contre 46,9% au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2011) et de la bonne résistance de l'activité en France.

### ***Forte progression de l'activité à l'export***

L'activité reste portée par forte progression à l'international, notamment au Moyen-Orient et en Afrique.

La répartition du chiffre d'affaires par grande famille de produits et par zone géographique est la suivante :

<b>En milliers d'euros</b>	<b>Chiffre d'affaires</b>	
	<b>31/12/2012 (12 mois)</b>	<b>31/12/2011 (9 mois)</b>
Améliorants de panification et pré-mix (secteur boulangerie industrielle)	22 959	17 523
Correcteurs de meunerie et pré-mix (secteur meunerie)	13 045	9 050
Ingrédients, concepts, avants-produits de pâtisserie et divers	23 921	16 401
<b>Total</b>	<b>59 926</b>	<b>42 974</b>
<i>Dont France</i>	<i>28 502</i>	<i>22 820</i>
<i>Dont Export</i>	<i>31 424</i>	<i>20 154</i>
<b>% France</b>	<b>47,6%</b>	<b>53,1%</b>
<b>% Export</b>	<b>52,4%</b>	<b>46,9%</b>

## Compte de résultat consolidé :

Les chiffres clés du compte de résultat consolidé de l'exercice écoulé sont les suivants :

<b>En milliers d'euros</b>	<b>31/12/2012 (12 mois)</b>	<b>31/12/2011 (9 mois)</b>	<b>31/12/2011 (proforma 12 mois)</b>
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>59 926</b>	<b>42 974</b>	<b>55 523</b>
% de croissance	+7,9%		
Marge brute	27 126	19 179	24 923
% de chiffre d'affaires	45,3%	44,6%	44,9%
<b>EBITDA*</b>	<b>6 967</b>	<b>4 941</b>	<b>6 346</b>
% de chiffre d'affaires	11,6%	11,5%	11,4%
Résultat d'exploitation	5 406	3 810	4 860
% de chiffre d'affaires	9,0%	8,9%	8,8%
<b>Résultat net des entreprises intégrées**</b>	<b>3 338</b>	<b>2 609</b>	<b>3 266</b>
% de chiffre d'affaires	5,6%	6,1%	5,9%
Résultat des sociétés mises en équivalence	-75	-85	-85
Amortissement écarts d'acquisition	-425	-213	-288
Résultat net part du groupe	2 556	2 118	2 653
% de résultat net part du groupe / CA	4,3%	4,9%	4,9%

\* EBITDA = résultat d'exploitation avant amortissements

\*\* Résultat net avant amortissement des écarts d'acquisition (goodwill) et quote-part dans les résultats des sociétés mises en équivalence.

En dépit de la pression continue sur les prix, la marge brute progresse en valeur mais également en pourcentage : 45,3 % du chiffre d'affaires (contre 44,6% sur l'exercice précédent et 44,9% au 31 décembre 2011 proforma). Elle est notamment favorisée par l'intégration d'IDS Solutions Conditionnement.

Grâce à une bonne maîtrise des coûts d'exploitation, et malgré une hausse des impôts et taxes et un niveau important de recrutements technico-commerciaux, le résultat d'exploitation progresse de 11,2% par rapport au 31 décembre 2011 proforma, et également en pourcentage du chiffre d'affaires.

Compte tenu de ces bons éléments, de frais financiers en hausse dûs à la poursuite des investissements, et d'un impôt sur les sociétés en progression, le résultat net des entreprises intégrées avant amortissement des goodwill s'établit à 3 338 K€ au 31 décembre 2012, représentant une marge nette de 5,6% du chiffre d'affaires.

## Situation financière du Groupe :

<b>En milliers d'euros</b>	<b>31/12/2012 (12 mois)</b>	<b>31/12/2011 (9 mois)</b>
Actif immobilisé	18 121	17 052
Capitaux propres (part du groupe)	30 701	29 182
Intérêts minoritaires	1 014	812
Emprunts et dettes financières (1)	7 520	7 494
Disponibilités et valeurs mobilières (2)	13 341	12 868
Trésorerie nette (2)-(1)	5 821	5 374
Trésorerie à moyen terme (3)	518	929
Trésorerie nette totale (2)-(1)+(3)	6 339	6 303

Tout en investissant de manière significative dans les sites de production (2,3M€), l'endettement à moyen et long terme du Groupe reste stable et la structure financière du Groupe saine et robuste (trésorerie nette globale de 6,3M€ et cash flow lié à l'activité de +4,7M€).

Au 31 décembre 2012, les capitaux propres part du groupe représentent 62% du total du bilan.

#### Investissements réalisés par le Groupe :

Les investissements du Groupe (y compris financiers) se sont élevés au cours de l'exercice à un montant global de 3,7 M€ dont 2,3 M€ portant sur un ensemble immobilier sis à Quetigny.

#### Progrès réalisés et difficultés rencontrées :

Les progrès réalisés se retrouvent dans la progression de notre activité et notre développement :

- nous poursuivons les implantations à l'export par contacts directs, ainsi que les prospections dans de nouveaux pays et notamment en Amérique Latine, Amérique du Nord, Afrique du Sud, Afrique de l'Est et Asie ;
- nous maintenons notre forte innovation produits et continuons le développement de services.

#### Principaux risques et incertitudes :

Les principaux risques et incertitudes auxquels est confrontée notre Société sont les suivants :

- difficultés dans les secteurs de la meunerie et de la panification ;
- concentration des intervenants sur les secteurs de la meunerie et de la panification ;
- volatilité du prix des matières premières ;
- évolution de la parité euro/dollar ;
- crise économique mondiale ;
- risques liés aux hommes et aux savoirs-faires du groupe ;
- risques liés aux produits et à la sécurité alimentaire ;
- risques pays (politico-géographiques) ;
- risque lié à la réglementation applicable aux industries alimentaires (traçabilité...).

Le Groupe, à travers la Société, a mis en place un système de management des risques afin de prévenir et réduire l'ensemble de ceux auquel il est confronté.

Par ailleurs, le Groupe estime ne pas être soumis à un risque de taux d'intérêt significatif, en raison de la faible sensibilité de son endettement aux variations de taux.

Enfin, le risque de change auquel le Groupe est confronté est également limité au risque de change peu significatif pesant sur les filiales étrangères en dehors de la zone Euro.

## **II) EVENEMENTS INTERVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE**

Néant

### III) ACTIVITES EN MATIERE DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT

Les matières premières, ingrédients et produits futurs sont identifiés et développés et/ou sélectionnés par une équipe de chercheurs et techniciens d'application de la Société.

Des collaborations scientifiques avec des universités ou centres de recherche sont entreprises afin d'élargir le champ d'expertise sur l'ensemble de la filière de l'agronomie à la boulangerie artisanale ou industrielle, en passant par la formation.

Dans le cadre de son activité de recherche et développement, la Société est un des partenaires clé du pôle de compétitivité VITAGORA, centré sur les axes Goût/Nutrition/Santé.

Le montant des frais de Recherche et Développement font l'objet d'une comptabilisation en charges et représentent au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2012 près de 1% du chiffre d'affaires.

### IV) EVOLUTION PREVISIBLE DE LA SITUATION DE LA SOCIETE ET PERSPECTIVES D'AVENIR

Nous entendons poursuivre l'orientation donnée à notre activité et nous envisageons une augmentation de notre chiffre d'affaires pour l'exercice 2013 par la croissance de l'activité des sociétés en place.

### V) PREVENTION DES RISQUES TECHNOLOGIQUES

Non applicable.

### VI) REPARTITION DU CAPITAL ET DES DROITS DE VOTE

Pour répondre à l'obligation faite par la loi de mentionner l'identité des personnes physiques ou morales possédant plus du vingtième, du dixième, du cinquième, du tiers ou de la moitié du capital social, nous vous informons qu'au 31 décembre 2012, la répartition du capital et des droits de vote de la société était la suivante :

	Situation au 31 décembre 2012				Situation au 31 décembre 2011			
	Nombre d'actions	Nombre de droits de vote	% du capital	% droits de vote	Nombre d'actions	Nombre de droits de vote	% du capital	% droits de vote
Société Mobago	2 685 621	5 311 974	62,52	66,37	2 685 621	5 311 974	62,52	73,24
Nisshin Seifun Group	634 580	1 269 160	14,77	15,86	634 580	634 580	14,77	8,75
CM-CIC Investissement	360 877	647 487	8,40	8,09	360 877	530 877	8,40	7,32
Autres (dont Public)	614 443	775 248	14,30	9,68	614 443	775 498	14,30	10,69
<b>TOTAL</b>	<b>4 295 521</b>	<b>8 003 869</b>	<b>100,00</b>	<b>100,00</b>	<b>4 295 521</b>	<b>7 252 929</b>	<b>100,00</b>	<b>100,00</b>

Nous devons vous rendre compte des opérations d'achat et de vente par la Société de ses propres actions afin d'en réguler le cours (article L. 225-209-1 du Code de commerce).

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2012, la Société a procédé aux opérations suivantes sur ses propres actions dans le cadre du contrat de liquidité (d'un coût négligeable) :

- achat de 32 636 actions au prix moyen de 15,98€
- vente de 22 238 actions au prix moyen de 16,21 €

Au 31 décembre 2012, la société détenait 16 293 de ses propres actions (soit 0.38% du capital) pour une valeur brute de 252 K€.

Par ailleurs, aucune provision pour dépréciation n'a été comptabilisée au cours de l'exercice sur les actions propres.

Est joint en **Annexe A** un tableau récapitulatif des délégations de pouvoirs et de compétence en cours de validité de la Société établi conformément aux dispositions de l'article L.225-100 du Code de Commerce.

## VII) FILIALES ET PARTICIPATIONS

S'agissant des filiales et participations, nous vous avons présenté leur activité lors de notre exposé sur l'activité du Groupe. Le tableau des filiales et participations figurant dans l'annexe des comptes annuels vous indique les principales données financières de ces sociétés. Nous vous rappelons que les filiales et participations sont présentées aux paragraphes VIII et XIII.

### PRISES DE PARTICIPATION OU DE CONTROLE:

La Société a créé une filiale détenue à 100% : SARL TARTIN'ART.

## VIII) SOCIETES CONTROLEES

Nous vous rappelons que notre Société contrôle au sens de l'article L 233-3 du Code de Commerce les sociétés suivantes :

	Pays d'origine	Pourcentage de contrôle
<u>- filiales étrangères de production et de commercialisation</u>		
EUROGERM SENEGAL	Sénégal	51 %
EUROGERM ANDINA	Pérou	70 %
EUROGERM MEXICO	Mexique	70 %
EUROGERM MAROC	Maroc	65 %
EUROGERM IBERIA	Espagne	100 %
EUROGERM BRESIL	Brésil	80 %
EUROGERM USA	Etats-Unis	100 %
EUROGERM SHANGHAI	Chine	50 %
EUROGERM ALGERIE	Algérie	50 %
<u>- autres filiales</u>		
CREALIM SOLUTIONS SAVEUR	France	70 %
IDS SOLUTIONS CONDITIONNEMENT	France	51 %
TARTIN'ART	France	100 %

## IX) PARTICIPATION DES SALARIES AU CAPITAL

Conformément aux dispositions de l'article L.225-102 du Code de Commerce, nous vous rendons compte de l'état de la participation des salariés au capital de la Société au dernier jour de l'exercice, soit le 31 décembre 2012 :

Dans le cadre du plan d'épargne entreprise, cette participation est nulle. Il est cependant à noter que la proportion connue en nominatif du capital détenue par le personnel de la Société et par le personnel des sociétés qui lui sont liées s'élève à 0,93% au 31 décembre 2012, représentant 1,00% des droits de vote.

Les actionnaires ont été consultés sur l'augmentation de capital réservée aux salariés (article L.225-129-6 du Code de Commerce) en date du 23 décembre 2010.

## X) EXPOSE SUR LES RESULTATS ECONOMIQUES ET FINANCIERS DE LA SOCIETE

*DONNES EN K EURO*

	31/03/2010	31/03/2011	31/12/2011	Proforma 31/12/2011	31/12/2012
	12 mois	12 mois	9 mois	12 mois	12 mois
CA	41 325	43 187	33 395	43 536	45 707
MB	16 832 40,7%	17 922 41,5%	14 136 42,3%	18 618 42,8%	19 039 41,7%
AACE	-5 777	-5 894	-4 566	-6 085	-6 417
CHARGES DE PERSONNEL (dont intérimaires et stagiaires)	-6 816	-6 938	-5 462	-7 120	-7 356
DOT° AMORTISSEMENTS	-712	-786	-588	-783	-771
Crédit bail immobilier (extension)	-416	-411	-350	-452	-408
IMPOTS & TAXES	-631	-695	-575	-772	-957
AUTRES PRODUITS (subventions, CIR, transferts de charges)	477	493	318	873	523
Autres	-125	-226	-9	-364	-18
<b>Résultat exploitation</b>	<b>2 832</b>	<b>3 465</b>	<b>2 904</b>	<b>3 915</b>	<b>3 635</b>
<b>Résultat financier</b>	<b>159</b>	<b>558</b>	<b>235</b>	NC	<b>159</b>
<b>Résultat exceptionnel</b>	<b>-318</b>	<b>-110</b>	<b>-94</b>	NC	<b>-228</b>
IS / PARTICIPATION	-815	-1 028	-1 150	NC	-1 244
<b>RESULTAT NET</b>	<b>1 858</b>	<b>2 885</b>	<b>1 895</b>	NC	<b>2 322</b>
PARTICIPATION	100	229	254	NC	222

*NC non calculé*

Au titre des comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2012 de la société EUROGERM SA :

- le chiffre d'affaires H.T. s'est élevé à 45 707 379 euros ;
- le total des produits d'exploitation s'élève à 46 277 107 euros ;
- les charges d'exploitation de l'exercice se sont élevées à 42 641 646 euros ;
- Le résultat d'exploitation ressort à 3 653 462 euros ;
- Le montant des traitements et salaires s'élève à 4 710 153 euros ;
- Le montant des charges sociales s'élève à 2 222 577 euros ;
- L'effectif salarié moyen s'élève à 130 contre 130 au titre de l'exercice précédent. Il est précisé que la Société a supporté des dépenses de travail intérimaire qui se sont élevées à 336 635 euros.

Compte tenu d'un résultat financier de +159 275 euros, le résultat courant avant impôt de l'exercice ressort à 3 794 736 euros.

Compte tenu des éléments ci-dessus, du résultat exceptionnel de – 228 321 euros, de la participation des salariés au bénéfice de 222 539 euros et de l'impôt sur les bénéfices de 1 022 241 euros, le résultat de l'exercice se solde par un bénéfice de 2 321 636 euros.

Au 31 décembre 2012, le total du bilan de la Société s'élevait à 39 014 454 euros contre 36 235 517 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de + 7,67 %.

Est joint en **Annexe B** au présent rapport, le tableau des résultats des cinq derniers exercices prévu par l'article R.225-102 du Code de Commerce.

## XI) ANALYSE DE L'EVOLUTION DES RESULTATS SOCIAUX

La hausse du résultat d'exploitation de la Société se caractérise par :

- L'évolution positive du chiffre d'affaires ;
- L'amélioration de la marge brute ;
- La bonne maîtrise des charges de structure, malgré le renforcement des équipes et la hausse des impôts et taxes.

Compte tenu des éléments ci-dessus, du résultat financier, du résultat exceptionnel, de la participation et d'une hausse de l'impôt sur les bénéfices, le résultat net est en progression par rapport à celui de l'an passé.

L'évolution de la situation de trésorerie a été la suivante au cours de l'exercice :

<i>Données en milliers d'euros</i>	<b>31/12/2012 (12 mois)</b>	<b>31/12/2011 (9 mois)</b>
Flux nets de trésorerie liés à l'activité	3 363	428
Flux nets de trésorerie liés aux opérations d'investissement	(2 878)	(657)
Flux nets de trésorerie liés aux opérations de financement	(529)	(1 301)
<b>Flux nets globaux de trésorerie</b>	<b>(44)</b>	<b>(1 530)</b>

La situation financière de notre Société est saine avec un niveau de capitaux propres élevé et un faible recours à l'endettement à long terme.

## XII) PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2012 que nous soumettons à votre approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

### XIII) COMPTES CONSOLIDES

Au 31 décembre 2012, le périmètre de consolidation du groupe Eurogerm comprenait les sociétés suivantes :

Nom de la société	Méthode de consolidation	% d'intérêts	% de contrôle	Pays d'activité	Siège social	N° SIREN des sociétés françaises
Eurogerm SA	Société mère	-	-	France	St-Apollinaire	349 927 012
Cérélab	Mise en équivalence	40,00 %	40,00 %	France	Longvic	504 932 914
Créalim Solutions Saveur	Intégration globale	70,00 %	70,00 %	France	St Apollinaire	530 061 068
IDS Solutions Conditionnement	Intégration globale	51,00 %	51,00 %	France	Maligny	450 114 798
Eurogerm Sénégal	Intégration globale	51,00 %	51,00 %	Sénégal	Dakar	
Eurogerm Andina	Intégration globale	70,00 %	70,00 %	Pérou	Lima	
Eurogerm Mexico	Intégration globale	70,00 %	70,00 %	Mexique	Mexico	
Eurogerm Algérie	Intégration proportionnelle	50,00 %	50,00 %	Algérie	Alger	
Eurogerm Ibéria	Intégration globale	100,00 %	100,00 %	Espagne	Abrera (Barcelone)	
Eurogerm Maroc	Intégration globale	65,23 %	65,23 %	Maroc	Casablanca	
Eurogerm Brésil	Intégration globale	80,00 %	80,00 %	Brésil	Sao Paulo	
Eurogerm USA	Intégration globale	100,00 %	100,00 %	Etats-Unis	Andover (Massachussets)	
Eurogerm Shanghai	Intégration proportionnelle	50,00 %	50,00 %	Chine	Shanghai	
Tartin'Art	Intégration globale	100,00 %	100,00 %	France	Dijon	753 814 581

Les principales données en matière d'activité, de résultat et de situation financière sont analysées au paragraphe I.

#### Sociétés non consolidées

Par ailleurs, les sociétés suivantes ne sont pas consolidées en raison de l'intérêt négligeable qu'elles représentent au regard de l'image fidèle.

Raison sociale	Taux de détention
Moulin neuf SARL	13,79 %
Minoterie Taron SARL	10,00 %
Lapogé SCI	10,00 %

Les principales données financières sont les suivantes (31/12/2012) :

Nom de la société	Capitaux Propres (avant résultat)	Résultat Net
Moulin neuf SARL	566 K€	29 K€
Minoterie Taron SARL	173 K€	-1 K€
Lapogé SCI	136 K€	1 061 K€



Nous vous demandons, conformément aux articles L.225-100 et L.233-16 du Code de Commerce, de bien vouloir approuver les comptes consolidés qui vous sont présentés.

#### **XIV) AFFECTATION DU RESULTAT**

Nous vous proposons d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 2 321 636 euros de la manière suivante :

ORIGINE

**Résultat bénéficiaire de l'exercice** : 2 321 636,12 euros.  
Report à nouveau : 1 443,80 euros

Soit un bénéfice distribuable de 2 323 079,92 euros

AFFECTATION

– Aux autres réserves, soit 1 463 975,72 euros  
– A titre de dividende 859 104,20 euros

Le dividende unitaire est donc de 0,20 euros.

Le dividende en numéraire sera mis en paiement le 28 juin 2013.

Il est rappelé qu'en l'état actuel de la réglementation pour les associés personnes physiques, conformément à l'article 243 bis du Code général des impôts, la totalité du dividende proposé est soumis au barème progressif de l'impôt sur le revenu, après application de l'abattement de 40% bénéficiant aux personnes physiques domiciliées fiscalement en France et prévu à l'article 158-3 2° du Code général des impôts. Un prélèvement forfaitaire obligatoire et non libératoire, au taux de 21% assis sur le montant brut, sera prélevé et sera imputable sur l'impôt sur le revenu dû au titre de l'année au cours de laquelle le dividende est versé.

#### **XV) RAPPEL DES DIVIDENDES DISTRIBUES**

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons que les sommes distribuées à titre de dividendes, pour les trois exercices précédents, ont été les suivantes :

<b>Exercices</b>	<b>Dividendes</b>	<b>Autres revenus distribués</b>
31/12/2011	859 104	0
31/03/2011	859 104	0
31/03/2010	859 104	0

Ces dividendes ont été éligibles, pour les personnes physiques fiscalement domiciliées en France, à la réduction de 40% prévue au 2° de l'article 158-3 du Code général des impôts, sauf option de ces personnes physiques, au plus tard lors de l'encaissement du dividende, pour le prélèvement forfaitaire libératoire dans les conditions prévues à l'article 117 quater du code général des impôts.

## **XVI) DEPENSES SOMPTUAIRES ET CHARGES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT**

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous signalons que les comptes de l'exercice écoulé prennent en charges une somme de 33 133 euros, correspondant à des dépenses non déductibles fiscalement.

Par conséquent, l'impôt supporté en raison desdites dépenses et charges s'élève à 11 044 euros.

## **XVII) INFORMATIONS SUR LES DELAIS DE PAIEMENT DES FOURNISSEURS**

En application de l'article L. 441-6-1 du Code de commerce, nous vous communiquons ci-après les informations sur les délais de paiement des fournisseurs de la Société.

Au 31 décembre 2012, la décomposition par échéances de la balance fournisseurs de la Société EUROGERM SA était la suivante (en milliers d'euros) :

	31/12/2012	31/12/2011
Dettes échues	749	314
Échéances inférieures à 30 jours	17	11
Échéances de 30 jours à 44 jours	1 484	981
Échéances de 45 jours à 60 jours	2 541	2 842
Échéances à 60 jours	0	0
<b>Total</b>	<b>4 791</b>	<b>4 148</b>

## **XVIII) OBSERVATIONS DU COMITE D'ENTREPRISE**

Le Comité d'Entreprise n'a émis aucune observation en application des dispositions de l'article L2323-8 du Code du travail.

## **XIX) INFORMATIONS CONCERNANT LES MANDATAIRES SOCIAUX**

### **Liste des mandats sociaux**

Conformément aux dispositions de l'article L 225-102-1, al. 3 du Code de commerce, nous vous communiquons ci-après la liste de l'ensemble des mandats et fonctions exercés dans toute société par chacun des mandataires sociaux de la Société.

- M. Jean-Philippe Girard :

Jean-Philippe Girard est actuellement Président Directeur Général de la Société. Il est également gérant de ACG Participation.

Il est aussi :

- Gérant des sociétés civiles immobilières suivantes : Golf de bourgogne, Axlica, Axycar, Cjp, Gimy, Jephi, Stegi, Juma, Hopavi, JJR73, Rotisserie du Chambertin, Le Tennis Country Club des bois de Norges, Megepi, Tamujac et des sociétés à responsabilité limitée suivantes : Golact, IM Holding, Golf de Bourgogne, Caveo, Tartin'Art ;
- Président des SAS suivantes : Mobago, et Créalim Solutions Saveur ;
- Président de la société SA Caliax ;

- Président de l'association Cercle Entrepreneurs et Territoires
- Administrateur dans les sociétés suivantes : DBHB, ANIA, ARIA et SEDP.

- M. Benoît Huvet :

Monsieur Benoît Huvet occupe la direction générale (directeur général délégué) et opérationnelle du Groupe.

Il est également :

- Gérant de la société civile immobilière Jullensiad et de l'EURL Vadrillette ;
- Directeur Général de la société Créalim Solutions Saveur ;
- Administrateur dans les sociétés suivantes : Eurogerm Ibéria, Eurogerm Andina, Eurogerm USA et Eurogerm Shanghai.

- SIGEFI représentée par M. Bertrand Robert :

La liste des sociétés pour lesquelles SIGEFI exerce des mandats est la suivante :

EUROGERM SA
PIGE
PPO
TECHNOSUP
NEW GARDEN
GROUPE SAB
Financière de l'Elnon

- M. Philippe ALFROID (administrateur indépendant) :

La liste des sociétés pour lesquelles M. Philippe ALFROID exerce des mandats est la suivante :

- ESSILOR INTERNATIONAL
- ESSILOR OF AMERICA
- FAIVELEY TRANSPORT
- GEMALTO SA
- EUROGERM SA

- FCPR Cathay Capital 1 représentée par M. Edouard MOINET :

La liste des sociétés pour lesquelles FCPR Cathay Capital 1 exerce des mandats est la suivante :

Peninsula-Invest SA (Wolf)
D. Participations
Dotandsoft (Dotsoft)
Eurogerm SA
Mauboussin
Réma & You

- OYC EU B.V. représentée par M. Mark Berman :

La liste des sociétés pour lesquelles Mark Berman exerce des mandats est la suivante :

Nisshin Seifun OYC (Shanghai)
Eurogerm SA

## **XX) PLAN D'OPTIONS DE SOUSCRIPTION D' ACTIONS**

Le Conseil d'Administration, réuni le 25 septembre 2008, a décidé l'attribution de 22 250 options de souscription d'actions dans le cadre de l'ouverture d'un plan de stock options. Ce plan a été arrêté en conformité de l'autorisation de l'Assemblée Générale du 2 février 2007. Le prix de souscription a été fixé par le Conseil d'Administration à 13 euros (valeur également retenue pour le calcul de la contribution sociale de 10%). Les mandataires sociaux bénéficiaires sont tenus de conserver au minimum 10% des actions issues de la levée de leurs options jusqu'à la date de cessation de leurs fonctions.

Aucune de ces options n'a été exercée en date du 31 décembre 2012.

## **XXI) INFORMATIONS CONCERNANT LES TRANSACTIONS REALISEES PAR LES DIRIGEANTS ET LEURS PROCHES SUR LES TITRES DE LA SOCIETE (AMF, REGL. GENERAL ART. 223-22 et 223-26)**

Néant

## **XXII) CONTROLE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES ET SITUATION DE LEURS MANDATS**

Conformément aux dispositions législatives et réglementaires, nous tenons à votre disposition les rapports des Commissaires aux comptes.

Les mandats des co-commissaires aux comptes titulaire ECA et suppléant Eric GABORIAUD arrivent à échéance.

Nous vous proposons donc :

- De renouveler la société ECA – 37 Rue Elsa Triolet – Parc Valmy – 21000 DIJON, Commissaire aux Comptes titulaire pour une période de six exercices, soit jusqu'à l'Assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice clos en 2018.
- De nommer Monsieur Eric GABORIAUD, domicilié 37 Rue Elsa Triolet – Parc Valmy – 21000 DIJON, Commissaire aux comptes suppléant, pour une période de six exercices, soit jusqu'à l'Assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice clos en 2018.

L'annexe aux comptes consolidés comporte la synthèse des honoraires des commissaires aux comptes.

## **XXIII) SITUATION DES MANDATS DES ADMINISTRATEURS**

Les administrateurs suivants, Philippe ALFROID et CATHAY CAPITAL (représentée par Edouard MOINET), ont été renouvelés lors de l'Assemblée Générale en date du 12 juin 2012 pour une durée de trois (3) années qui prendra fin lors de l'assemblée générale ordinaire annuelle à réunir en 2015 à l'effet d'approuver les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2014.

Les administrateurs suivants, Jean Philippe GIRARD, Benoît HUVET et SIGEFI, représentée par Bertrand ROBERT, ont été renouvelés lors de l'Assemblée Générale en date du 28 septembre 2010 pour une durée de trois (3) années qui prendra fin lors de la prochaine assemblée générale ordinaire annuelle du 11 juin 2013. Nous vous proposons de renouveler à la prochaine Assemblée Générale le mandat de ces trois administrateurs.

L'administrateur suivant, OYC EU BV, représentée par Mark BERMAN, a été nommé lors de l'Assemblée Générale en date du 28 septembre 2010 pour une durée de trois (3) années qui prendra fin lors de la prochaine assemblée générale ordinaire annuelle du 11 juin 2013. Nous vous proposons de renouveler à la prochaine Assemblée Générale le mandat de cet administrateur.

Conformément à l'article R 225-102 du Code de commerce nous vous rappelons que nous sommes tenus de vous indiquer, dans le présent rapport de gestion, le choix fait de l'une des deux modalités d'exercice de la direction générale prévue à l'article L. 225-51-1 du Code de commerce.

Suivant décision du Conseil d'administration du 28 septembre 2010, la Direction Générale est assurée par Monsieur Jean-Philippe GIRARD, Président du Conseil d'administration.

Monsieur Benoît HUVET, administrateur, assure les fonctions de Directeur Général Délégué.

#### **XXIV) RESOLUTIONS A CARACTERE ORDINAIRE SOUMISES AUX ACTIONNAIRES**

- La 1<sup>ère</sup> et la 2<sup>ème</sup> résolutions ont pour objet de soumettre à votre approbation les comptes d'EUROGERM au 31 décembre 2012 (sociaux et consolidés), ainsi que le quitus aux administrateurs de l'exécution de leur mandat pour ledit exercice.
- La 3<sup>ème</sup> résolution a pour objet l'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2012 et la distribution d'un dividende de 0,20 € par action, similaire à celui versé au titre des 3 exercices précédents.
- Dans le cadre de la 5<sup>ème</sup> résolution, vous aurez à vous prononcer sur l'attribution de jetons de présence à votre Conseil, pour une enveloppe globale annuelle de 10 000 euros.
- La 4<sup>ème</sup> résolution a pour objet l'approbation du rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions réglementées conclues en 2012. A cet égard, il est apporté les précisions suivantes :
  - 1) Nouvelles conventions conclues en 2012 et autorisées par le conseil d'administration, étant rappelé que seules ces conventions sont soumises au vote de l'assemblée :
    - Contrat de bail avec la SCI LAPOGE (administrateur concerné : Jean-Philippe GIRARD) : la SCI LAPOGE a loué à votre société des locaux à usage d'entrepôt de stockage d'une superficie de 895m<sup>2</sup> situés 3 rue des Artisans à Quétigny (21). Consécutivement, les loyers se sont élevés à 38.783 euros hors taxes au titre de l'exercice. Par ailleurs, la refacturation de la taxe foncière s'est élevée à 5.843 euros. Suite au rachat des deux bâtiments (N° 3 et N° 5) à la SCI LAPOGE, les facturations des loyers et taxes foncières se sont arrêtées en date du 20 décembre 2012.
    - Rachat de bâtiments à la SCI LAPOGE (administrateur concerné : Jean-Philippe GIRARD) : votre société a racheté le 20 décembre 2012, les deux bâtiments nécessaires à son exploitation (N° 3 et N° 5 rue des Artisans) à Quétigny (21) pour un prix total de 2.3 millions d'euros.
    - Reprise des baux en vigueur : suite au rachat des deux bâtiments à la SCI LAPOGE, les baux qui étaient en vigueur entre la SCI LAPOGE et ses locataires ont été repris par votre société, à savoir :
      - . Location avec la société INFORMATIQUE MINUTE DEVELOPPEMENT (administrateur concerné : Jean-Philippe GIRARD) : à ce titre, votre société donne en location à la SARL Informatique Minute Développement des locaux nécessaires à son exploitation sis à Quétigny (21), 5 rue des Artisans.

. Location avec la société ACG (administrateur concerné : Jean-Philippe GIRARD) : à ce titre, votre société donne en location à la SARL ACG des locaux nécessaires à son exploitation sis à Quetigny (21), 5 rue des Artisans.

- Contrat de prestations informatiques avec la société INFORMATIQUE MINUTE DEVELOPPEMENT (administrateur concerné : Jean-Philippe GIRARD) : conformément à la convention de prestations informatiques conclue le 30 juillet 2010, votre société a demandé à la SARL INFORMATIQUE MINUTE DEVELOPPEMENT de réaliser une prestation de mise en place et de développement d'un ERP (Entreprise Ressource Planning) au sein de votre société. Le budget de ce développement avait été initialement fixé à 400.000 euros hors taxes (convention antérieurement approuvée). Par ailleurs, 140.000 euros de dépenses complémentaires ont été accordées par votre société sur l'exercice. A ce titre les prestations facturées à votre société au titre de l'exercice par la société INFORMATIQUE MINUTE DEVELOPPEMENT, se sont élevées à la somme de 110.000 euros hors taxes. Le montant cumulé facturé au 31 décembre 2012 s'élève à 448.000 euros hors taxes.

2) Le rapport spécial des commissaires aux comptes contient également mention des conventions déjà approuvées antérieurement par l'assemblée générale au cours d'exercices antérieurs, et qui se sont poursuivies au cours de l'exercice écoulé.

- Dans le cadre des 6<sup>ème</sup>, 7<sup>ème</sup>, 8<sup>ème</sup>, et 9<sup>ème</sup> résolutions, et conformément aux dispositions du présent rapport, vous aurez à vous prononcer sur le renouvellement pour une durée de 3 années de certains administrateurs (Messieurs Jean-Philippe GIRARD et Benoit HUVET, et les sociétés SIGEFI et OYC EU BV).

- Dans le cadre des 10<sup>ème</sup> et 11<sup>ème</sup> résolutions, et conformément aux dispositions du présent rapport, vous aurez à vous prononcer sur le renouvellement pour une durée de six exercices d'un co-commissaire aux comptes titulaire (cabinet ECA) et suppléant (Monsieur Eric GABORIAUD).

- Aux termes de la 12<sup>ème</sup> résolution, vous aurez également à vous prononcer sur une autorisation à donner au Conseil de mettre en œuvre un programme de rachat d'actions de la société conformément à l'article L.225-209 du Code de Commerce : afin de permettre à notre Société d'améliorer la gestion financière de ses fonds propres, nous vous proposons, conformément aux dispositions de l'article L.225-209 du Code de commerce, d'autoriser votre Conseil d'administration, en vue d'acquérir un nombre d'actions représentant jusqu'à 10% du nombre des actions composant le capital social de la Société.

Les acquisitions pourraient être effectuées en vue de :

- L'animation du marché ou la liquidité de l'action réalisée par un prestataire de service d'investissement dans le cadre d'un contrat de liquidité conforme aux principes énoncés dans la charte de déontologie de l'Association Française des Entreprises d'Investissement (AFEI) reconnue par l'AMF ;
- De leur conservation et remise ultérieure à l'échange ou en paiement dans le cadre d'opérations éventuelles de croissance externe ;
- L'attribution des actions ainsi acquises à des salariés et mandataires sociaux (dans les conditions et selon les modalités prévues par la loi) notamment dans le cadre d'un régime d'options d'achat d'actions, de celui d'attributions gratuites d'actions ou de celui d'un plan d'épargne d'entreprise ;
- L'annulation éventuelle des actions sous réserve de l'autorisation donnée dans la quatorzième résolution.

Les opérations ci-dessus décrites pourront être effectuées par tout moyen compatible avec la loi et réglementation en vigueur applicable aux sociétés dont les actions sont admises aux négociations sur Alternext.

Le prix maximum d'achat ne pourra excéder 23 euros, et le nombre maximum d'actions pouvant être acquises au titre de l'autorisation ne pourra excéder 10% du capital de la société arrêté au 11 avril 2013, ce qui correspond à 429.552 actions. Sur la base d'un cours maximum de 23 euros, l'investissement théorique maximum ressort à 9.879.696 euros.

Vous donneriez au Conseil d'Administration avec faculté de délégation, tous les pouvoirs nécessaires à l'effet ;

- De passer tous ordres de bourse, conclure tous accords en vue, notamment, de la tenue des registres d'achats et de ventes d'actions, conformément à la réglementation boursière en vigueur ;
- D'effectuer toutes déclarations et de remplir toutes autres formalités et, de manière générale, faire ce qui sera nécessaire.

Le Conseil d'Administration donnerait aux actionnaires dans son rapport à l'Assemblée Générale annuelle, les informations relatives aux achats, aux transferts ou aux cessions d'actions ainsi réalisées.

L'autorisation serait consentie pour une durée de dix-huit mois, et prendrait donc fin le 10 décembre 2014. Elle remplacerait l'autorisation précédemment accordée par l'Assemblée Générale du 12 juin 2012.

## **XXV) RESOLUTIONS A CARACTERE EXTRAORDINAIRE**

Nous vous renvoyons au rapport du conseil d'administration présenté à l'assemblée générale extraordinaire s'agissant des résolutions à caractère extraordinaire visant à renouveler la délégation permettant de réduire le capital par annulation d'actions propres.

Nous espérons que ce qui précède recevra votre agrément et que vous voudrez bien voter les résolutions qui vous sont soumises.

Le 11 avril 2013

---

M. Jean Philippe Girard  
En qualité de Président du Conseil d'administration de la Société

**ANNEXE A - TABLEAU RECAPITULATIF DES DELEGATIONS DE POUVOIRS ET DE COMPETENCE  
EN COURS DE VALIDITE DE LA SOCIETE (ARTICLE L.225-100 DU CODE DE COMMERCE)**

	<b>Durée de validité à compter du 12 juin 2012</b>	<b>Plafond autorisé en valeur nominale</b>	<b>Utilisation faite des délégations en cours d'exercice</b>
Délégation de compétence consentie au conseil d'administration en vue de décider soit (i) l'émission avec maintien du droit préférentiel de souscription, d'actions et ou de valeurs mobilières donnant accès au capital ou donnant droit au titre de créance, soit (ii) l'incorporation au capital de bénéfices, réserves ou prime.	26 mois	Montant nominal des augmentations de capital : 300.000 euros*  Montant nominal des obligations et autres titres de créances donnant accès au capital : 25.000.000 euros*	
Délégation de compétence consentie au conseil d'administration en vue de décider, l'émission d'actions et/ou de valeurs mobilières donnant accès au capital, avec suppression du droit préférentiel de souscription sans indication de bénéficiaires et par offre au public.	26 mois	Montant nominal des augmentations de capital : 300.000 euros*  Montant nominal des obligations et autres titres de créances donnant accès au capital : 25.000.000 euros*	
Délégation de compétence donnée au conseil d'administration à l'effet de décider d'augmenter le capital social de la Société par émission d'actions ordinaires ou de titres financiers donnant accès au capital de la Société avec suppression du droit préférentiel de souscription, par voie de placement privé.	26 mois	Jusqu'à 20% du capital social.  Montant nominal des augmentations de capital : 300.000 euros*  Montant nominal des obligations et autres titres de créances donnant accès au capital : 25.000.000 euros*	
Autorisation donnée au conseil d'administration à l'effet d'augmenter le nombre de titres émis en cas de demande excédentaire dans le cadre d'une émission, avec ou sans maintien du droit préférentiel de souscription, d'actions ordinaires et/ou de toutes autres valeurs mobilières donnant accès au capital décidées dans le cadre des délégations de compétence susvisées.	26 mois	15% de l'émission initiale concernée*	
Autorisation donnée au conseil d'administration en vue de consentir des options de souscriptions d'actions au bénéfice des membres du personnel qu'il déterminera parmi les salariés et les mandataires sociaux de la Société ou de ses filiales.	38 mois (à compter de l'AG du 23/10/2010)	5% du montant des actions composant le capital social au moment de l'attribution*	



Autorisation donnée au conseil d'administration à l'effet de procéder à l'attribution gratuite d'actions existantes ou à émettre au profit des salariés et des dirigeants de la Société ou de ses filiales.	38 mois (à compter de l'AG du 23/10/2010)	5% du montant des actions composant le capital social au moment de l'attribution*	
Délégation de pouvoirs consentie au conseil d'administration en vue de procéder à une augmentation de capital par émission d'actions ordinaires nouvelles, à libérer en numéraire avec suppression du droit préférentiel de souscription, réservées aux salariés adhérents au Plan d'Epargne Entreprise existant ou à instituer à l'initiative de la Société	5 ans (à compter de l'AG du 23/10/2010)	40.000 euros	
Autorisation donnée au conseil d'administration à l'effet de mettre en œuvre un programme de rachat d'actions de la Société.	18 mois	Jusqu'à 10% des actions composant le capital social	
Autorisation donnée au conseil d'administration pour réduire le capital social par annulation d'actions propres.	24 mois	Jusqu'à 10% des actions composant le capital social	

Note : les plafonds susmentionnés peuvent, le cas échéant, être relevés du montant supplémentaire des actions ou valeurs mobilières à émettre pour préserver les droits des porteurs de valeurs mobilières donnant accès au capital conformément aux dispositions du Code de Commerce.

\* Le montant du plafond autorisé s'imputera sur le montant du plafond global autorisé fixé à 25.000.000 euros.

## ANNEXE B - TABLEAU DES RESULTATS DE LA SOCIETE AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

### Tableau des résultats de la société au cours des 5 derniers exercices

(Article R. 225-102 du Code de Commerce)

	31/03/2009	31/03/2010	31/03/2011	31/12/2011 (9 mois)	31/12/2012 (12 mois)
<b>CAPITAL EN FIN D'EXERCICE</b>					
Capital social	429 552	429 552	429 552	429 552	429 552
Nombre d'actions émises	4 295 521	4 295 521	4 295 521	4 295 521	4 295 521
<b>OPERATIONS ET RESULTATS</b>					
Chiffre d'affaires hors taxes	41 828 347	41 325 112	43 187 356	33 394 788	45 707 379
Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	4 985 166	4 147 871	3 578 031	3 531 062	4 579 249
Impôts sur les bénéfices	953 622	715 435	798 728	895 659	1 022 241
Participation des salariés au titre de l'exercice	270 804	100 462	228 743	253 664	222 539
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	2 480 073	1 856 658	2 884 969	1 895 411	2 321 636
Résultat distribué	1 073 880	859 104	859 104		
<b>RESULTAT PAR ACTION</b>					
Résultat après impôts, participation des salariés mais avant dotations aux amortissements et provisions	0,88	0,78	0,59	0,55	0,78
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	0,58	0,43	0,67	0,44	0,54
Dividende distribué à chaque action	0,25	0,20	0,20	0,20	
<b>PERSONNEL</b>					
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	112	118	124	130	130
Montant de la masse salariale de l'exercice	4 099 974	4 213 184	4 404 060	3 490 542	4 710 153
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice	1 946 319	1 977 978	2 122 798	1 653 018	2 222 577

\* 0,27€ par action proposés à l'Assemblée Générale d'approbation des comptes du 27 septembre 2007, suite à l'augmentation de capital constatée par le Conseil d'Administration le 15 mai 2007 (émission de 528 801 actions, soit un total de 4 295 521 actions).

\*\* Suite à l'introduction en bourse le 3 avril 2007, il a été constaté une augmentation de capital d'un montant de 52 880 euros par la création de 528 801 actions.



**Rapport spécial des Commissaires  
aux Comptes sur les conventions  
réglementées**

**SA EUROGERM**

**Rapport spécial des commissaires aux comptes  
sur les conventions réglementées**

**Assemblée générale d'approbation des comptes  
de l'exercice clos le 31 décembre 2012**

**S.E.C.C**

**15 Rue George Sand**

**21300 CHENOVE**

**EXPERTISE COMPTABLE ET AUDIT**

**37 Rue Elsa Triolet – Parc Valmy**

**21000 DIJON**

**SA EUROGERM**  
Société Anonyme au capital de 429.552,10 euros  
Parc d'activité du Bois Guillaume - 21850 SAINT-APOLLINAIRE  
RCS DIJON 349 927 012  
SIRET 349 927 012 00030 - APE 1089 Z

---

**Rapport spécial des commissaires aux comptes  
sur les conventions réglementées**

**Assemblée générale d'approbation des comptes  
de l'exercice clos le 31 décembre 2012**

Aux actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R.225-31 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article R.225-31 du code de commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions déjà approuvées par l'assemblée générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

· **Conventions soumises à l'approbation de l'assemblée générale**

En application de l'article L.225-40 du code de commerce, nous avons été avisés des conventions suivantes qui ont fait l'objet de l'autorisation préalable de votre conseil d'administration.

## Conventions autorisées au cours de l'exercice :

### 1) Contrat de bail commercial

#### - Entité cocontractante : SCI LAPOGE

*(Personne concernée : Monsieur Jean-Philippe GIRARD, Président Directeur Général d'EUROGERM et associé de la SCI LAPOGE)*

*A compter d'avril 2012, la société SCI LAPOGE loue à votre société des locaux à usage d'entrepôt de stockage d'une superficie de 895m<sup>2</sup> situés 3 rue des Artisans à Quetigny (21), pour un montant mensuel de 4.475 euros hors taxes.*

*Consécutivement, les loyers se sont élevés à 38.783 euros hors taxes au titre de l'exercice. Par ailleurs, la refacturation de la taxe foncière s'est élevée à 5.843 euros.*

*Suite au rachat des deux bâtiments (N° 3 et N° 5) à la SCI LAPOGE, les facturations des loyers et taxes foncières se sont arrêtées en date du 20 décembre 2012.*

*(Conseil d'Administration du 17 avril 2012)*

### 2) Acquisition de bâtiments

#### - Entité cocontractante : SCI LAPOGE

*(Personne concernée : Monsieur Jean-Philippe GIRARD, Président Directeur Général d'EUROGERM et associé de la SCI LAPOGE)*

*Votre société a acquis le 20 décembre 2012, les deux bâtiments nécessaires à son exploitation (N° 3 et N° 5 rue des Artisans) situés à Quetigny (21), pour un prix total de 2.300.000 euros.*

*(Conseil d'Administration du 17 avril 2012)*

### 3) Reprise des baux en vigueur

*Suite à l'acquisition des deux bâtiments à la SCI LAPOGE, les baux qui étaient en vigueur entre la SCI LAPOGE et ses locataires ont été repris par votre société :*

- **Entité cocontractante : INFORMATIQUE MINUTE DEVELOPPEMENT**

*(Personne concernée : Monsieur Jean-Philippe GIRARD, Président Directeur Général d'EUROGERM et associé indirectement de la société Informatique Minute Développement).*

*A ce titre, votre société donne en location à la SARL Informatique Minute Développement des locaux nécessaires à son exploitation d'une superficie de 56m<sup>2</sup> situés à Quetigny (21) 5 rue des Artisans, pour un montant mensuel de 500 euros hors taxes.*

*Consécutivement, les loyers se sont élevés à 196 euros hors taxes au titre de l'exercice.*

*(Conseil d'Administration du 2 octobre 2012)*

- **Entité cocontractante : SARL ACG**

*(Personne concernée : Monsieur Jean-Philippe GIRARD, Président Directeur Général d'EUROGERM et gérant de la SARL ACG)*

*A ce titre, votre société donne en location à la SARL ACG des locaux nécessaires à son exploitation d'une superficie de 96m<sup>2</sup> situés à Quetigny (21) 5 rue des Artisans, pour un montant mensuel de 800 euros hors taxes.*

*Consécutivement, les loyers se sont élevés à 340 euros hors taxes au titre de l'exercice.*

*(Conseil d'Administration du 2 octobre 2012)*

4) **Contrat de prestations informatiques**

- **Entité cocontractante : INFORMATIQUE MINUTE DEVELOPPEMENT**

*(Personne concernée : Monsieur Jean-Philippe GIRARD, Président Directeur Général d'EUROGERM et associé indirectement de la société Informatique Minute Développement).*

*Conformément à la convention de prestations informatiques conclue le 30 juillet 2010, votre société a demandé à la SARL INFORMATIQUE MINUTE DEVELOPPEMENT de réaliser une prestation de mise en place et de développement d'un ERP (Entreprise Ressource Planning) au sein de votre société. Le budget de ce développement avait été initialement fixé à 400.000 euros hors taxes (convention antérieurement approuvée).*

*Par ailleurs, 140.000 euros de dépenses complémentaires ont été accordées par votre société sur l'exercice, ayant fait l'objet d'un second avenant au contrat.*

*(Conseil d'Administration du 2 octobre 2012)*

*A ce titre les prestations facturées à votre société au titre de l'exercice par la société INFORMATIQUE MINUTE DEVELOPPEMENT, se sont élevées à la somme de 110.000 euros hors taxes. Le montant cumulé facturé au 31 décembre 2012 s'élève à 448.000 euros hors taxes.*

### **Convention autorisée depuis la clôture de l'exercice :**

Nous avons été avisés de la convention suivante, autorisée depuis la clôture de l'exercice écoulé, qui a fait l'objet de l'autorisation préalable de votre conseil d'administration.

#### **1) Contrat de prestations informatiques**

##### **- Entité cocontractante : INFORMATIQUE MINUTE DEVELOPPEMENT**

*(Personne concernée : Monsieur Jean-Philippe GIRARD, Président Directeur Général d'EUROGERM et associé indirectement de la société Informatique Minute Développement).*

*Conformément à la convention de prestations informatiques décrite au paragraphe 4) ci dessus et suite au report de la date de démarrage du projet, un budget complémentaire de 70.000 euros hors taxes a été accordé par votre société et a fait l'objet d'un troisième avenant au contrat.*

*(Conseil d'Administration du 30 janvier 2013)*

*Actuellement, le budget global de l'ERP s'élève à 610.000 euros hors taxes.*

*Ce troisième avenant, signé à ce jour, n'a pas eu d'impact sur les comptes 2012 de votre société.*

##### **• Conventions déjà approuvées par l'assemblée générale**

En application de l'article R. 225-30 du code de commerce, nous avons été informés que l'exécution des conventions suivantes, déjà approuvées par l'assemblée générale au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.



## 1) Contrat de mandataire social

*(Personne concernée : Monsieur Benoît HUVET, Directeur Général Délégué d'EUROGERM)*

*Votre société a conclu le 8 juillet 2009 un avenant au contrat de mandataire social avec Monsieur Benoît HUVET en qualité de Directeur Général Délégué.*

*Les principales caractéristiques de cet avenant sont les suivantes :*

- La rémunération fixe annuelle brute passe à 120.000 euros, payable en 12 mensualités égales. Les autres caractéristiques du contrat demeurent inchangées :*
  - En cas de rupture du mandat social à l'initiative du Directeur Général Délégué et en contrepartie de l'engagement de non-concurrence pendant une durée de 36 mois, il percevra une indemnité correspondant à 18 mois de rémunération nette moyenne des deux dernières années perçue dans la société EUROGERM.*
  - En cas de révocation de ses fonctions de Directeur Général Délégué, il percevra une indemnité forfaitaire correspondant à 30 mois de rémunération nette moyenne des deux dernières années perçues dans la société EUROGERM.*
- A cette partie fixe s'ajoute une partie variable d'un montant brut égal à 5 % du résultat courant des entreprises intégrées avant impôt sur les sociétés du groupe EUROGERM.*

*La rémunération globale versée à Monsieur Benoît HUVET au titre de l'exercice, s'est élevée à la somme de 384.448 euros.*

## 2) Contrat de sous-location

*- Entité cocontractante : CREALIM SOLUTIONS SAVEUR*

*(Personnes concernées : Monsieur Jean-Philippe GIRARD, Président Directeur Général d'EUROGERM et Président de la société CREALIM SOLUTIONS SAVEUR et Monsieur Benoît HUVET, Directeur Général Délégué d'EUROGERM et Directeur Général de la société CREALIM SOLUTIONS SAVEUR)*

*Conformément au contrat de sous location de janvier 2009, votre société donne en location à la SAS CREALIM SOLUTIONS SAVEUR des locaux nécessaires à son exploitation sis à SAINT APOLLINAIRE (21).*

*Consécutivement, les loyers se sont élevés à 6.192 euros hors taxes au titre de l'exercice.*

### 3) Contrats de bail

#### - Entité cocontractante : SCI LAPOGE

*(Personne concernée : Monsieur Jean-Philippe GIRARD, Président Directeur Général d'EUROGERM et associé de la SCI LAPOGE)*

*La société SCI LAPOGE loue à votre société des locaux nécessaires à son exploitation situés à Quetigny (21).*

a) Un premier avenant à ce bail a été conclu par votre société le 1<sup>er</sup> mai 2010.

*Les principales caractéristiques de cet avenant sont les suivantes :*

- *La SCI LAPOGE met à la disposition de votre société une surface supplémentaire de 290 m<sup>2</sup> environ comprenant une production et un stockage situés au rez-de-chaussée, le tout moyennant un loyer trimestriel complémentaire de 5.850 € hors taxes.*

b) Un second avenant à ce bail a été conclu par votre société le 1<sup>er</sup> mars 2011.

*Les principales caractéristiques de cet avenant sont les suivantes :*

- *La SCI LAPOGE met à la disposition de votre société une surface de stockage supplémentaire de 160 m<sup>2</sup> suite à l'extension réalisée dans les locaux sis 5 rue des Artisans (21800 QUETIGNY), le tout moyennant un loyer mensuel complémentaire de 725 € hors taxes.*

*Les autres conditions du contrat demeurent inchangées.*

*Consécutivement, les loyers se sont élevés à 90.532 euros hors taxes au titre de l'exercice. Par ailleurs, la refacturation de la taxe foncière s'est élevée à 10.479 euros.*

- *Suite au rachat des deux bâtiments (N° 3 et N° 5) à la SCI LAPOGE, les facturations des loyers et taxes foncières se sont arrêtées en date du 20 décembre 2012. Ainsi, le dépôt de garantie de 34.764 euros versé à l'origine vous a été remboursé.*

#### - Entité cocontractante : SCI GIMY

*(Personne concernée : Monsieur Jean-Philippe GIRARD, Président Directeur Général d'EUROGERM et gérant de la SCI GIMY)*

*Conformément au contrat de bail commercial du 1<sup>er</sup> avril 2005, votre société prend en location auprès de la SCI GIMY des bureaux commerciaux sis à PARIS (75016).*

*Consécutivement, les loyers se sont élevés à 65.594 euros hors taxes au titre de l'exercice. Par ailleurs, la refacturation de la taxe foncière s'est élevée à 1.270 euros.*

*Un dépôt de garantie de 8.800 euros a été versé par votre société.*

- **Entité cocontractante : SCI JULLENSIAD**

*(Personne concernée : Monsieur Benoît HUVET, Directeur Général Délégué d'EUROGERM et gérant de la SCI JULLENSIAD)*

- a) *Conformément au contrat de location prenant effet en date du 16 mai 2005, votre société prend en location auprès de la SCI JULLENSIAD un appartement à usage d'habitation sis à DIJON.*

*Consécutivement, les loyers se sont élevés à 7.272 euros au titre de l'exercice.*

*Un dépôt de garantie de 500 euros a été versé par votre société.*

- b) *Conformément au contrat de bail commercial du 1<sup>er</sup> octobre 2005, votre société prend en location auprès de la SCI JULLENSIAD des bureaux commerciaux sis à RAMBOUILLET.*

*Consécutivement, les loyers se sont élevés à 16.716 euros hors taxes au titre de l'exercice. Par ailleurs, la refacturation de la taxe foncière s'est élevée à 440 euros.*

*Un dépôt de garantie de 1.100 euros a été versé par votre société.*

- c) **Contrat de prestations de conseils et assistance**

- **Entité cocontractante : SARL ACG**

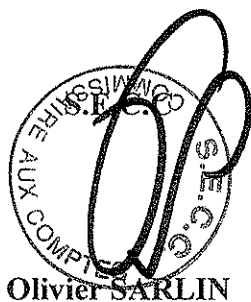
*(Personne concernée : Monsieur Jean-Philippe GIRARD, Président Directeur Général d'EUROGERM et gérant de la SARL ACG)*

*La SARL ACG facture à votre société des prestations de conseils et assistance en matière de définition de la stratégie, de la politique commerciale et marketing. Conformément au contrat de prestations de conseils applicable à compter du 2 février 2007, ces prestations sont rémunérées moyennant une redevance mensuelle égale à 1,2 % du chiffre d'affaires hors taxes mensuel réalisé par votre société.*

*Consécutivement, les prestations facturées à votre société au titre de l'exercice, par la société ACG, se sont élevées à la somme de 547.595 euros hors taxes.*


Fait à Chenôve et à Dijon, le 25 avril 2013

**Les Commissaires aux Comptes**



Olivier SARLIN

**EXPERTISE COMPTABLE ET AUDIT**



Jérôme BURRIER